

novembre 2011

# Jette Info

n° 191



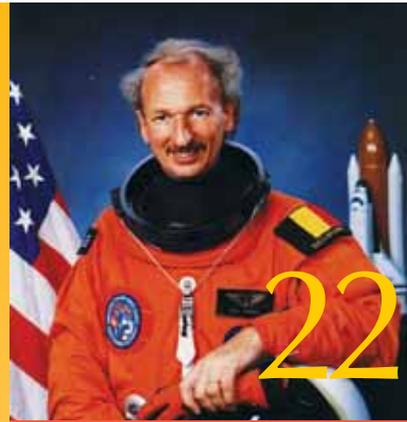
4

Jette ouvre  
un logement d'urgence



19

Jette aux couleurs du Brésil



22

18 novembre 2011  
Dirk Frimout à Jette

26 novembre 2011

## Terra Incognita, fête du Développement durable



Envie de vous évader et de rêver d'autres lieux, d'autres horizons, de rencontres inattendues... ? Alors, ne ratez pas Terra Incognita, thème retenu cette année pour la fête du Développement durable.

Pour la troisième édition de la fête du Développement durable, la cellule en charge de la mise en œuvre de l'Agenda 21 local, associée aux centres culturels francophone et néerlandophone, a choisi de vous emmener en terre inconnue: Terra Incognita. Cet événement, organisé à l'initiative de l'échevine du Développement durable Christine Gallez, sera un voyage durable vers une destination proche ou lointaine, une expédition imaginaire à travers la musique, le théâtre et la cuisine. Le programme est alléchant ; il permet d'offrir à tout le monde un après-midi et une soirée d'évasion complets.

Découvrez  
tous les détails

p. 9

**Editeur responsable:**  
**Hervé Doyen, Bourgmestre**  
Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette  
Tél. : 02 423 12 00  
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be  
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

## Il s'est dit au conseil...

*Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 28 septembre dernier.*

### Centre sportif du Heymbosch: rénovation des vestiaires

Faire du sport dans des conditions optimales est important. C'est pourquoi la commune de Jette a décidé de remplacer le vieux système de ventilation des vestiaires du centre sportif du Heymbosch par une unité de ventilation avec récupération de chaleur (rendement minimum de 90%). Les vestiaires seront rénovés de fond en comble, les sanitaires remplacés par des équipements en acier inoxydable résistant aux chocs et un nouvel éclairage sera installé. Enfin, le toit sera agrémenté d'une nouvelle construction isolante en aluminium et les fenêtres subiront un entretien général.

### Nouveaux locaux pour l'école de Dieleghem

Le conseil communal a approuvé l'achat de deux nouveaux paillons modulaires pour l'école de Dieleghem. Ces pavillons hébergeront deux classes de maternelle ainsi qu'un local polyvalent. Le prix de cet achat s'élève à près de 150.000 €. Les travaux devraient commencer début 2012 et durer près de 60 jours.

### Parc de la Jeunesse: rénovation de deux terrains de tennis

Deux des sept terrains de tennis du parc de la Jeunesse sont couverts de revêtement synthétique qui a connu des jours meilleurs. De plus, un d'eux nécessite davantage de travaux car il faut le débarrasser de racines d'arbre. La commune de Jette a donc décidé de rénover les deux courts et de mieux distinguer le site du reste du parc de la Jeunesse.

**La prochaine séance du conseil communal se tiendra le 30 novembre 2011 à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.**

**Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur [www.irisbox.irisnet.be](http://www.irisbox.irisnet.be). Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.**

## Jacques Driessens est pensionné !



Jacques Driessens est un homme peu voire pas connu des Jettoises et des Jettois. Pourquoi en parler ici alors ? Parce que malgré sa faible notoriété, il était un personnage-clé de la vie de la commune et de ses citoyens. Jacques Driessens, jusqu'au 31 octobre 2011, était receveur communal.

Un receveur communal, c'est l'homme qui veille aux finances de la Commune, qui perçoit les taxes (rôle ingrat !), qui mandate les paiements, ... Bref, c'est lui qui est responsable, sur ses propres deniers, de la bonne tenue des comptes. On voit tout de suite l'importance de ce rôle.

Je tenais à parler de ce départ, non pas spécialement pour parler de mon admiration et de ma sympathie réelle pour le personnage (mais comme ça, c'est fait aussi !), mais pour montrer que dans une commune, des tâches essentielles pour le bien de tous sont réalisées par des personnes discrètes, dévouées, rigoureuses, professionnelles, ... C'est le lot de beaucoup de fonctionnaires : travailler beaucoup pour être peu reconnu.

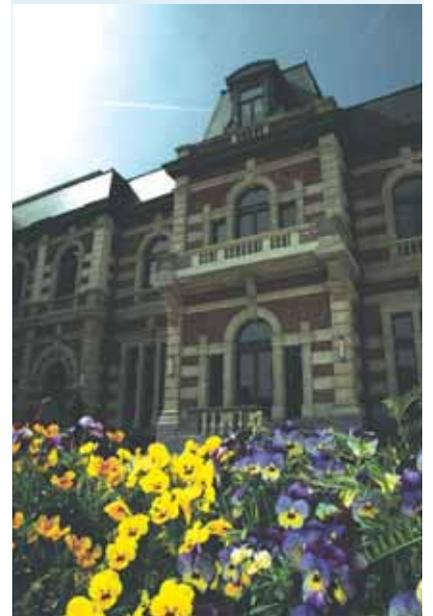
Alors au travers de Jacques Driessens, je voulais mettre à l'honneur cette catégorie de travailleurs, trop souvent dénigrée, qui compte dans ses rangs les fonctionnaires mais aussi les enseignants, les infirmières, les policiers, ... Bref, toutes celles et tous ceux sans qui notre modèle social ne sera pas ce qu'il est.

Bonne pension, Jacques !

Votre député-bourgmestre,  
Hervé Doyen

UNE QUESTION SUR  
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur  
[www.jette.be](http://www.jette.be)



### LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100  
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

#### Horaires des services communaux

**Services Démographie, Etat civil et GEFICO:** lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h.

**Autres services communaux:** lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h.

**A l'exception du service Gestion du territoire (Urbanisme):** fermé le mardi

#### Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1  
1090 Jette  
• Commissariat de police  
Tél.: 02.412.68.06

#### Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette  
Tél.: 02.421.65.00

#### CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47  
1090 Jette  
• Secrétariat: 02.422.46.11  
• Service social: 02.422.46.75

#### Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegheem 2  
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette  
Tél.: 02.421.70.90/91



## Accident à la gare de Jette Malgré le drame, la coordination de crise fut efficace

Jeudi 29 septembre 2011, vers 15h, les travaux d'excavation effectués dans le cadre de l'aménagement d'un second couloir souterrain à la gare de Jette se sont soldés par l'effondrement d'une partie du mur situé entre la bibliothèque et la gare de Jette. Le bilan fut lourd : un ouvrier a perdu la vie, tandis que trois autres furent blessés, à des degrés divers. La commune de Jette tient, une nouvelle fois, à assurer les victimes ainsi que leurs familles de son soutien plein et entier.

Tous les services de secours sont intervenus rapidement et efficacement : police locale, pompiers, service communal d'aide aux victimes, en coordination avec Infrabel, la SNCB et la commune de Jette. Un système de navette a été mis en place grâce à l'intervention des bus communaux, permettant aux voyageurs de rejoindre une autre gare et poursuivre ainsi leur trajet.

Les circonstances de l'effondrement du mur sont encore à déterminer, une enquête judiciaire est en cours. Rappelons que ce chantier d'excavation mené par Infrabel était sécurisé et qu'aucune personne étrangère aux travaux en cours n'a été blessée. Cependant, par mesure de sécurité, la commune de Jette avait décidé de fermer les bibliothèques francophone et néerlandophone sises sur la place Cardinal Mercier jusqu'au samedi 1er octobre compris ; les activités y ayant normalement lieu furent donc suspendues pendant deux jours.

**Des agents communaux, spécialisés dans l'écoute, étaient également présents sur place. Ainsi, les témoins de l'accident ont pu, s'ils le souhaitaient, obtenir une aide psychologique auprès du Service communal d'Assistance aux victimes (02.423.14.50).**

## Melchior Wathelet en visite de travail à Jette

**Le secrétaire d'Etat à la Politique de Migration et d'Asile Melchior Wathelet était à Jette le 19 octobre dernier pour une réunion de travail. Il s'est entretenu, avec les autorités communales et les fonctionnaires de l'Etat civil et de la Démographie, des réalités vécues sur le terrain par des agents particulièrement attentifs à la problématique des mariages blancs.**



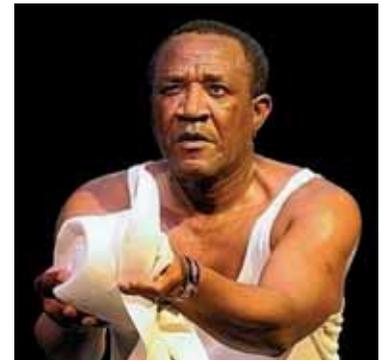
Sur papier, tout est rose : X aime Y qui le lui rend bien et tous deux souhaitent se marier. Sauf que... l'un(e) des deux ne possède pas la nationalité belge et pourrait l'obtenir au terme de l'union. L'amour est-il sincère ou a-t-il été monnayé ? Se peut-il qu'une des deux personnes se joue des sentiments de l'autre ? Bref, que faire ?

Les communes disposent de moyens d'action pour lutter contre les unions fictives, mariages blancs ou gris. A Jette, l'Officière de l'Etat civil Claire Vandevivere et les agents du service peuvent avertir le Parquet qui lancera une enquête de police lorsqu'ils soupçonnent un mariage simulé. Mais la réalité est complexe : jusqu'où aller dans les questions, comment s'évalue le désir de communauté de vie durable, comment procéder lorsqu'il faut acter un mariage conclu à l'étranger, ... ? Et à ces questions de procédure s'ajoute la détresse des couples sincères mais « hors-la-loi ». Autant de possibilités auxquelles les fonctionnaires communaux font face dans leur travail quotidien et qu'ils ont exposées au secrétaire d'Etat Melchior Wathelet. Celui-ci, répondant à l'invitation du bourgmestre Hervé Doyen et de l'Officière de l'Etat civil Claire Vandevivere, a bien pris note des difficultés que rencontraient les agents chargés d'appliquer les règles prises au niveau fédéral.

A l'issue d'un échange très constructif, Melchior Wathelet a en effet reconnu qu'il était malaisé d'évaluer en amont l'impact que peuvent avoir les lois. En tout cas, responsables communaux et mandataire fédéral ont tous convenu que ce genre de rencontre « base/sommet » favorise la compréhension et l'élaboration future de textes plus clairs (moins laissés à l'arbitraire).

*Comment évaluer le désir de communauté de vie durable ?  
Le secrétaire d'Etat Melchior Wathelet a convenu de la difficulté de l'exercice*

### In memoriam



### L'artiste Dieudonné Kabongo s'est éteint, sur scène

L'artiste belge d'origine congolaise Dieudonné Kabongo est décédé le 11 octobre dernier, à l'âge de 61 ans. Il se produisait sur la scène du Centre culturel de Jette lorsqu'il s'est effondré. Comédien, conteur, musicien et humoriste, cet homme aux multiples talents s'était fait connaître en 1984, à l'occasion du Festival du Rire de Rochefort où il triompha avec « Méfiez-vous des tsé-tsé ».

Au nom des Jettoises et des Jettois, le collège des bourgmestre et échevins présente à sa famille, à ses proches et à ses amis ses plus sincères condoléances.

### Plus une trace d'amiante dans le gymnase de l'école Aurore

Pendant l'été, la commune de Jette a fait réaliser des travaux de désamiantage, par une entreprise agréée par Bruxelles-Environnement, dans le gymnase de l'école Aurore. Il s'agissait de profiter de l'absence des enfants pour retirer et remplacer le plafonnage amianté ainsi que replafonner tous les murs.

D'autres aménagements ont été entrepris dans la foulée. Ainsi, le système de chauffage a été modifié et des protections au bas de murs ont été installés afin d'éviter les dégâts au plafonnage tout neuf. Ces travaux, réalisés dans le but d'améliorer le confort et le bien-être des élèves et du corps enseignant de l'école Aurore, ont coûté 108.000 €

# Jette ouvre un logement d'urgence

*L'idée était dans l'air depuis longtemps, mais Jette a enfin pu ouvrir un logement d'urgence le 13 octobre dernier. Il s'agit d'un bel appartement meublé, avec une chambre à coucher. Presque tout le mobilier provient de dons de généreux Jettois. Le foyer d'accueil est destiné aux personnes ou familles qui se retrouvent sans logement de manière inattendue. L'hébergement est strictement conditionné, limité dans le temps et réservé aux Jettois.*



Le projet de logement d'urgence, qui bénéficie du soutien du collège des bourgmestre et échevins, est une initiative de la Coordination sociale et regroupe toutes les instances et asbl locales actives dans différents domaines (accueil de l'enfance, logement social, soins de santé, troisième âge, aide sociale,...). Un groupe de travail de cette plateforme s'est attelé à trouver une solution pour les problèmes de logement que les gens peuvent rencontrer lorsqu'ils se retrouvent du jour au lendemain sans toit. Exemples classiques de cette situation : un incendie, une inondation ou encore un effondrement de toit qui rendent une habitation inhabitable. Dans pareils cas, un logement d'accueil constitue une solution de dernier recours pour surmonter la période qui sépare la catastrophe du déménagement vers une nouvelle adresse (après une éventuelle intervention de la compagnie d'assurance).

## Critères objectifs

La demande d'hébergement dans le logement d'urgence doit absolument être introduite par un des acteurs sociaux membres de la coordination sociale. Chaque demande doit rencontrer une série de critères objectifs définis dans une convention conclue entre le CPAS de Jette, le Foyer jettois et la commune. La durée de l'hébergement ne peut excéder un mois. Durant cette période, les services sociaux soutiennent les personnes pour les aider à dégager une solution sur le long terme.



*Les Jettois privés de logement de manière inopinée, peuvent, sous strictes conditions, être hébergés dans ce logement d'urgence.*

## Début novembre: Fête de l'Aïd El Kebir Jette et Molenbeek prévoient un abattoir

*Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célébreront la Fête de l'Aïd El Kebir (probablement) les 5 et 6 novembre 2011. La date exacte sera fixée fin octobre. La règle veut que la Fête de l'Aïd El Kebir ait lieu 70 jours après la fin du ramadan, à la fin du 12<sup>e</sup> mois lunaire qui est celui du pèlerinage (Hadj) à La Mecque.*

Pendant cette fête, un mouton est traditionnellement sacrifié. Afin que cette fête se passe dans les meilleures conditions possibles, en respect avec les traditions et les dispositions relatives au bien-être animal, la commune de Jette, en collaboration avec Molenbeek, a prévu un abattoir temporaire agréé sur la commune de Molenbeek.

### Pas de sacrifice à la maison

La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi, les administrations communales mettent en place (seules ou en partenariat avec d'autres communes) des abattoirs temporaires agréés permettant l'abattage des moutons. De cette manière, cette importante fête de la communauté musulmane se déroule dans des conditions optimales d'hygiène.

### Et à Jette?

Comme les années précédentes, la commune de Jette collaborera avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Les citoyens jettois pourront s'inscrire les 2, 3 et 4 novembre de 8h à 16h auprès de l'administration communale de Molenbeek (rue du Comte de Flandre 20). La redevance à payer sera de 15 €. Notez que, lors des inscriptions, chaque personne pourra se présenter avec un maximum de 4 cartes d'identité. Cette règle sera appliquée à la lettre! Attention, le jour de l'abattage aucun animal ne sera accepté s'il n'a pas de certificat d'inscription.

**Renseignements: Administration communale de Jette - service Gestion du Territoire - tél. 02.423.13.85 (Najia Belfaqui) ou Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean - Eco-conseiller - 02.527.20.04.**



## 9 octobre 2011

# Forte mobilisation pour le bois du Laerbeek

*Le 9 octobre 2011, près de 130 personnes ont bravé une météo plus que maussade pour montrer que la mobilisation en faveur de la préservation du bois du Laerbeek ne faiblit pas. Une promenade dans ce bois a permis aux autorités communales et aux Jettois de réaffirmer que le projet d'extension du Ring, avancé par le gouvernement flamand, ne plaît décidément pas.*



Cela fait maintenant plus d'un an que la commune de Jette, sous l'impulsion de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, s'oppose au projet d'extension du ring présenté par la Région flamande. L'objectif de cet élargissement, qui pourrait faire passer le ring de Bruxelles de 6 à 16 bandes de circulation par endroits, est de lutter contre son engorgement. A cet égard, le bourgmestre Hervé Doyen a été jusqu'à parler « d'aberration ! », soulignant que l'option défendue par le gouvernement flamand allait « à l'encontre de la plupart des politiques publiques actuellement développées aux quatre coins du monde

pour améliorer la mobilité des entités urbaines. Nulle part ailleurs, les autorités publiques ne répondent aux problèmes de mobilité en accordant encore davantage de place aux automobiles. » Ce discours a bien entendu trouvé écho auprès de la centaine d'amis de la nature qui se sont réunis, sous la pluie, pour demander l'étude d'alternatives au projet.

### Manque de concertation

Des mois après le début de la mobilisation (à Jette, une pétition circule depuis automne 2010), il ressort toujours que le gouvernement flamand n'entend pas modifier ses plans. Notre commune a déjà fait remonter ses préoccupations au niveau régional – le Ministre-Président Charles Picqué a reçu la pétition signée par 6.645 personnes en mai 2011 – et entend participer à un dialogue constructif avec la Région flamande. Pour Jette, il est clair que le problème de la pression automobile ne peut se résoudre aux dépens des citoyens qui auront à souffrir de pollutions sonore et atmosphérique

accrues ainsi que de la perte d'un large pan du bois du Laerbeek, zone protégée « Natura 2000 ».

Or, jusqu'à présent, il y a lieu de constater un manque de concertation de la part des promoteurs de l'extension du ring. Pourtant, les solutions de remplacement existent. Comme l'a souligné l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere : « le milliard d'euros qui serait englouti dans ce projet du passé doit être investi dans des transports en commun efficaces et plus nombreux. D'autres mesures durables existent aussi et n'attendent qu'à être appliquées pour fluidifier le trafic et pour ne plus crouler sous le poids des voitures. »

La possible extension du ring sera un des enjeux majeurs des années à venir. Jette continuera d'interpeller les décideurs régionaux – bruxellois et flamands – pour une mobilité durable. Il est d'ailleurs prévu de soumettre la pétition « Non à l'élargissement du ring. Oui à la préservation du bois du Laerbeek » à la ministre flamande des Transports Hilde Crevits lorsque le seuil fatidique des 10.000 signatures sera atteint. Vu l'enthousiasme des participants à la promenade nature du 9 octobre, on peut espérer atteindre ce cap. Venus de Jette et d'ailleurs, les promoteurs/manifestants étaient tous là pour « rappeler que notre bois est classé, protégé et dédié 'zone forestière'. » Selon Claire Vandevivere: « Il le restera demain et après-demain, c'est notre combat ! Pour que nous puissions continuer à y courir, nous y promener, nous y ressourcer et y jouer avec nos enfants. »

La matinée s'est achevée au chalet de l'amitié avec une bonne soupe offerte par l'association Clos des Moutons

*D'accord pour supprimer les embouteillages... mais pas au prix de notre santé et de notre environnement*

### **Vous aussi, signez la pétition**

La pétition pour la préservation du bois du Laerbeek est toujours ouverte, sur [www.jette.be/petition](http://www.jette.be/petition)

## Nouvelle station de vélos Villo ! à La Maison communale de Jette



Villo est un concept de location de vélos développé à Bruxelles afin d'encourager le recours à la mobilité douce, souvent en association avec d'autres modes de déplacement (durables). Ce service est disponible dans différentes communes bruxelloises, dont Jette. Réparties dans toute la région, les stations Villo ! ne sont jamais loin de celles et ceux qui souhaitent louer un vélo pour parcourir une courte distance. A l'initiative de l'échevine de la Mobilité Christine Gallez, une nouvelle station a ouvert, début octobre, devant La Maison communale.

On trouve déjà 9 stations Villo ! dans le centre de Jette. Sept stations de vélos supplémentaires sont prévues, de manière à en pourvoir des quartiers tels que les Jardins de Jette, Brugmann, la gare et l'UZ Brussel notamment.

### **7 jours par semaine, 24 h/24**

Les vélos de location Villo ! sont disponibles à toute heure du jour et de la nuit. En outre, les stations sont à faible distance les unes des autres. Ces deux-roues se rattachent parfaitement à l'offre de transports en commun. Vous pouvez, par exemple, louer un vélo à une station et rouler pour vous rendre à votre travail. Le système n'est pas cher. Le ticket d'un jour, destiné aux utilisateurs occasionnels, coûte 1,50 € ; le prix de l'abonnement annuel est fixé à 30 €.

**Pour plus de renseignements et une vue d'ensemble sur les stations de vélos, consultez le site internet [www.villo.be](http://www.villo.be).**



## La commune de Jette soutient la campagne du CNCD 11.11.11 « Pour une justice climatique » !

*Avec sa nouvelle campagne « Qui paie la facture ? Les pays pauvres polluent peu mais... », le CNCD-11.11.11 aborde le sujet de la justice climatique. Il souhaite sensibiliser la population et interpeller les décideurs politiques pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et enrayer l'exacerbation des changements climatiques. En novembre, la commune de Jette s'associe, une fois de plus, à la réflexion menée par le CNCD.*

Le paradoxe est saisissant et l'injustice historique : alors que les pays pauvres polluent le moins, ce sont eux qui sont les principales victimes des changements climatiques. Ceux-ci aggravent les phénomènes météorologiques extrêmes (sécheresses et inondations), raréfient les ressources en eau, pèsent sur les rendements agricoles et approfondissent la crise alimentaire. La commune de Jette, à l'initiative de l'échevine du Développement durable et des Relations Nord-Sud Christine Gallez, a décidé de s'associer à cette nouvelle campagne 11.11.11. Du 17 au 25 novembre, une série d'animations sera organisée autour de cette thématique. Ainsi, cette semaine, l'exposition « Vers la justice climatique » sera visible, pendant les heures d'ouverture de l'administration, dans le hall de La Maison communale. Des visites guidées gratuites de cette exposition peuvent être organisées sur demande le jeudi 24 novembre (pour cela, contactez le 02.423.12.09).

En outre, un ciné-débat aura lieu le 17 novembre au centre Armillaire. Le film présenté retrace l'histoire de l'arrivée de l'entreprise Texaco en Amazonie et les nombreux impacts et conséquences de cette « intrusion » sur la nature et les hommes.

**Enfin, dans le cadre de la fête du Développement durable « Terra Incognita », un autre ciné-débat sera organisé le 26 novembre au GC Essegem (voir détails en page 9).**

Notez que chaque année, le CNCD-11.11.11 finance, à travers l'Opération 11.11.11, une soixantaine de projets de développement dans les pays du Sud. Il s'agit de projets et programmes structurels de développement, l'objectif visé étant de remédier durablement au déséquilibre mondial. Cette année, la récol-

te de fonds s'appuiera sur divers produits: cacao (5 €) et livre de cuisine (10 €), tandis que seront reconduits les crayons de couleurs (5 €), les cartes de vœux (10 €) et les calendriers (18 €) que vous pouvez vous procurer à Jette.

### « Pour une justice climatique »

**Exposition du 17 au 25 novembre  
pendant les heures d'ouverture de l'administration**

Dans le hall de La Maison communale (chaussée de Wemmel 100)

**Visite guidée, sur demande, le 24 novembre**

**Renseignements : tél. : 02.423.12.09**

### Ciné-débat « Chérie, 11 sort ce soir ? C'est programmé près de chez nous ! »

**Projection du documentaire débat**

**«Le sang de Kouan-Kouan » de Yorgos Avgeropoulos**

**Le 17 novembre à 20h**

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

**Renseignements : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39**

## Pour que cesse le déni

***Le 25 novembre est la Journée mondiale pour l'élimination de la violence envers les femmes. Malheureusement, ce problème de société mérite bien au moins 24 heures dans l'année. ...***

Les Nations Unies estiment que, à l'échelle de la planète, près de 70% de la gent féminine ont été confrontées au moins une fois à une forme de violence en raison de son genre. Le recours à la violence marque une tentative inadmissible de prise de contrôle d'un être sur un autre. En Belgique, au Mali ou au Bangladesh, dans le confort feutré d'une jolie villa ou dans la rue,... les femmes et les filles méritent le respect, au même titre que les hommes.

Saviez-vous que les Nations Unies avaient décrété le 25 novembre « Journée mondiale de lutte contre la violence envers les femmes » en commémoration du meurtre brutal de trois activistes politiques en République dominicaine en 1960 ?

Cinquante-deux ans plus tard, des femmes et des filles à travers le monde ont toujours à subir une



forme ou l'autre de brutalité physique, sexuelle et psychologique, indifféremment de leurs revenus, leur classe sociale ou leur culture.

**Renseignements :**

**Soutien, aide adaptée à vos besoins (écoute, dépôt de plainte, logement d'urgence, etc.) et suivi des démarches judiciaires :**

**Bureau d'assistance aux victimes de la commune de Jette (SAVMMA)**

**place Cardinal Mercier 11 à 1090 Jette : 02.423.14.50**

**pour en savoir plus**

**Rapport de l'ONU « Le progrès des femmes dans le monde : en quête de justice », disponible sur le site [unwomen.org](http://unwomen.org)**

## Les petits-déjeuners Oxfam remettent le couvert le 20 novembre 2011

*L'événement annuel initié par Oxfam-Magasins du monde est devenu un rendez-vous incontournable pour plus de 40.000 participants. A Jette aussi, vous pouvez prendre part à un petit-déjeuner délicieux centré sur le commerce équitable. Le 20 novembre, le Magasin du Monde jettois organise un petit-déjeuner Oxfam au Poelbosch (avenue du Laerbeek 110) entre 8h et midi.*

L'équipe des bénévoles du Magasin Oxfam de Jette vous invite à la 20<sup>ème</sup> édition des petits-déjeuners équitables. Toute l'équipe vous donne rendez-vous ce jour-là au Pavillon du Poelbos autour de délicieux produits Oxfam ! Cet événement festif sera l'occasion de vous présenter les enjeux actuels du commerce équitable, via la campagne Cultivons. Des animations et jeux pour enfants autour du commerce équitable seront aussi organisés.

### Petits-déjeuners Oxfam

le 20 novembre de 8h à 12h

dans la salle de Poelbosch (avenue du Laerbeek 110)

Entrée : 5 € par adulte / 3,50 € par enfant

Renseignements : Oxfam-Magasin du monde de Jette - rue Léopold 1er 527



## Jette recherche des héros de la résistance

La commune de Jette part à la recherche des Jettois oubliés, héros de résistance de la Première et Deuxième Guerres mondiales. Leurs noms seront consignés durablement dans un mémorial. Une commission se penchera sur la recherche historique. Cette commission est composée des conseillers communaux André Liefferinckx et Herman Mennekens, ainsi que du Jettois et publiciste André Monteyne, du Président de la Fédération nationale des Combattants de Belgique Albert Blondeel et de l'historien jettois Jean-Paul Denis, qui a déjà publié plusieurs ouvrages sur le rôle de la résistance à Jette.

Si vous connaissez une personne qui résidait à Jette et fut active dans la résistance durant une des deux guerres mondiales, vous pouvez toujours prendre contact avec Herman Mennekens, Président de la « Commission ad hoc – Résistance à Jette », avenue Charles Woeste 86 boîte 10 à 1090 Jette ou via [hmennekens@bruparl.irisnet.be](mailto:hmennekens@bruparl.irisnet.be).

### Renseignements:

Herman Mennekens

Député bruxellois – Conseiller communal à Jette

Avenue Charles Woeste 86/10

1090 Jette

Tél.: 02.213.71.45 – Fax: 02.213.71.41

GSM: 0497.599.555

[www.hermanmennekens.be](http://www.hermanmennekens.be)

## Jette met des jeunes au travail durant le Zuiddag

*Près de 10.000 jeunes ont travaillé, le 20 octobre dernier, dans le cadre du projet Zuiddag. Cette initiative qui lutte contre la pauvreté dans le Tiers-Monde, pointait cette année la Tanzanie. Pour ce faire, les jeunes ont travaillé dans une entreprise ou une organisation et offert leur paye à des jeunes Tanzaniens du même âge. La commune de Jette a donné à quelques ados la chance de s'exercer à un métier.*



Un projet de moindre ampleur a été lancé en 2006, sous le nom de Zuiddag. Un petit nombre d'écoles désireuses de s'investir pour résoudre des problèmes au Brésil y participa. Aujourd'hui, ce projet est devenu une action qui pousse de nombreux établissements scolaires à travailler un jour pour le Sud. Le 20 octobre 2011, 10.000 jeunes sont partis à la rencontre de leur employeur pour s'engager en faveur du Sud. Cette année, c'est la Tanzanie qui a été mise en avant. La pauvreté y est un énorme problème qu'il est difficile de résoudre. Absence d'eau potable, trop de sécheresses qui compromettent les récoltes et un système sanitaire de mauvaise qualité participent à la pauvreté ainsi qu'à la propagation de maladies. Zuiddag veut y impulser un changement et a accompagné des élèves de 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaire dans une entreprise, le temps d'une journée. Les adolescents doivent alors céder leur salaire d'au moins 40 € à Zuiddag. Cet argent servira à s'attaquer à certains problèmes en Tanzanie.

Le commune de Jette, à l'initiative de l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw, n'a pas manqué de se joindre à cette action. Quelques jeunes ont ainsi eu l'occasion de tourner dans divers services de l'administration communale. Ils ont ainsi eu la possibilité de travailler aux services des Plantations, Entretien des bâtiments, Communication, Prévention, Imprimerie et Accueil. D'autres ont effectué un job dans des écoles communales. Ils ne se sont pas uniquement investis pour le Sud, ils se sont également familiarisés avec toute une série d'emplois.



## La crèche Reine Fabiola entièrement rénovée

**Le 14 octobre 2011, vivats admiratifs et mots de remerciement ont fusé à la crèche Reine Fabiola. On y célébrait la fin d'un chantier de trois mois qui a profondément modifié le bâtiment, au bénéfice avant tout des enfants et des puéricultrices.**

Lancée à l'initiative du collège des bourgmestre et échevins et de l'échevine de la Famille et de la Petite Enfance Claire Vandevivere, la rénovation de la crèche Reine Fabiola souligne, une nouvelle fois, l'importance que revêt, pour les autorités jettoises, l'accueil de la petite enfance.

Certes, une remise à neuf était nécessaire. Il fallait en effet rendre conforme aux normes actuelles une infrastructure qui a accueilli des générations entières de bambins âgés de 3 mois à 3 ans. C'est désormais chose faite ; qui plus est en un temps record. Trois mois (du 1er juillet au 1er octobre) ont suffi à la réalisation technique des travaux : remplacement complet des sanitaires existants, rafraîchissement des murs qui ont été entièrement repeints. Les changements apportés le furent dans une optique privilégiant le fonctionnel et l'esthétique. Il n'est nullement nécessaire de prévoir des découpes de poissons colorés et des bulles pour agrémenter un local de tables à langer ergonomiques et des toilettes tout confort pour les petits, c'est pourtant ce qui fut fait. Des espaces ouverts et lumineux, de la couleur partout,... le bien-être passe aussi par la convivialité des lieux.



Les 84 enfants qui fréquentent la crèche pouvaient déjà occuper 2 des 3 étages que compte l'immeuble dès le 1er septembre.

En amont, les choses ne furent pas si simples : les services communaux œuvrèrent à ce dossier depuis novembre 2010. D'autorisations en appels d'offre, la détermination s'est avérée payante. Et les standards (infrastructures, hygiène, projet pédagogique,...) que pose le code de qualité de l'Office de la Naissance et de l'Enfance sont amplement rencontrés.

D'un coût de près de 385.000 € TVAC, le projet a été entièrement financé par Jette, faute de fonds disponibles auprès du pouvoir subsidiant. Comme l'ont rappelé le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevine Claire Vandevivere, le choix d'utiliser les fonds communaux pour réaliser les travaux ne fit l'objet que de peu de doutes : cela fait partie intégrante de la politique jettoise d'appui aux familles avec jeunes enfants.

## Femmes et hommes. Différents mais égaux

**Du 23 novembre au 2 décembre, l'exposition tout public «Fille ou garçon, tous égaux ! » plongera jeunes et moins jeunes au cœur des préjugés et des stéréotypes de genre pour les déconstruire et apprendre à être plus tolérant envers la différence.**

La parité entre les hommes et les femmes n'est pas encore une valeur acquise malgré l'évolution des mentalités. Stéréotypes et préjugés sur les filles et les garçons ont malheureusement encore cours, cantonnant les unes et les autres à des rôles dont il est difficile de sortir. Lancée à l'initiative de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, l'exposition « Fille ou garçon, tous égaux ! » se veut un outil de sensibilisation pour les enfants de 6 à 12 ans sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons. Conçue de manière didactique et interactive, l'exposition sous forme de parcours a pour objectif d'interpeller le visiteur sur le statut de la femme et de l'homme de manière générale.



Parce que l'exposition est particulièrement bien conçue et adaptée à un public jeune, la commune de Jette a décidé d'en faire profiter les élèves des écoles communales francophones et néerlandophones. Ainsi, pendant 8 jours, les écoliers âgés de 10 à 12 ans (cette limite d'âge a été fixée uniquement en raison de la courte durée de l'expo) seront encadrés par des agents de l'équipe de Prévention. Ils se succéderont devant des visuels qui leur feront tantôt remonter le temps, tantôt prendre la place de leurs aînés dans des situations de la vie quotidienne. Mais à chaque fois, ils remettront en question les inégalités qui subsistent encore pour réfléchir à la société idéale de demain. Le tout, de façon ludique ! Un moment d'émerveillement qui se termine par un espace consacré aux interactivités qui illustrent le discours.

**Expo tous publics « Fille ou garçon. Tous égaux ! »**

**Du 23 novembre au 2 décembre de 9h à 18h**

**et le weekend de 10h à 17h**

**Inauguration le 23 novembre à 12h30**

Dans la salle Excelsior (rue de l'Eglise Saint-Pierre 8)

Entrée libre

**Renseignements : 02.422.31.26 – lberger@jette.irisnet.be**

*Remettre en question les inégalités hommes-femmes qui subsistent encore pour réfléchir à la société idéale de demain*

## 14 novembre 2011 Journée mondiale du Diabète

A l'occasion de la Journée mondiale du Diabète décrétée par les Nations Unies, le 14 novembre, la commune de Jette organisera, dans le hall d'entrée de La Maison communale, une exposition destinée à sensibiliser le public à cette problématique.

L'exposition est le fruit d'une collaboration avec l'Association belge du Diabète, la Maison des Diabétiques et la Vlaamse Diabetes Vereniging (l'association flamande du diabète).

De plus, dans la nuit du 14 au 15 novembre, en guise de soutien à la cause, La Maison communale sera illuminée de bleu. Cette couleur fait référence au cercle bleu, symbole universel associé au diabète.

Pour rappel, le diabète est une maladie chronique qui apparaît lorsque le pancréas ne produit plus suffisamment d'insuline ou quand le corps ne parvient plus à utiliser efficacement l'insuline qu'il produit. Or, cette hor-

me produite par le pancréas, agit comme une clef en permettant au glucose présent dans le sang de pénétrer dans les cellules qui pourront alors l'utiliser comme source d'énergie.

D'après la Fédération internationale du Diabète, il y aurait en Belgique actuellement environ 800.000 personnes diabétiques dont la moitié ignorent qu'elles sont atteintes. Or, quel que soit le type de diabète, le dépistage et le traitement sont primordiaux.



En effet, les complications associées à un taux de glucose durablement élevé dans le sang peuvent affecter quasiment toutes les parties du corps: le cœur, les vaisseaux sanguins, les reins, le système nerveux, les yeux,...

**Renseignements:**  
**www.diabete-abd.be**

26 novembre 2011

## Terra Incognita, fête du Développement durable

*Envie de vous évader et de rêver d'autres lieux, d'autres horizons, de rencontres inattendues... ? Alors, ne ratez pas Terra Incognita, thème retenu cette année pour la fête du Développement durable.*

Pour la troisième édition de la fête du Développement durable, la cellule en charge de la mise en œuvre de l'Agenda 21 local, associée aux centres culturels francophone et néerlandophone, a choisi de vous emmener en terre inconnue: Terra Incognita. Cet événement, organisé à l'initiative de l'échevine du Développement durable Christine Gallez, sera un voyage durable vers une destination proche ou lointaine, une expédition imaginaire à travers la musique, le théâtre et la cuisine. Notez que le thème a inspiré Benjamin Leflot qui a réalisé l'affiche que vous trouvez en couverture et ci-dessous. Le programme de Terra Incognita est alléchant ; il permet d'offrir à tout le monde un après-midi et une soirée d'évasion complets.

### Les voyages forment la jeunesse... et le reste

Comme les autres années, vous pourrez déambuler dans le centre culturel néerlandophone Gemeenschapscentrum Essegem et vous arrêter là où bon vous semblera. Les enfants découvriront d'autres cultures et modes de vie grâce à la pièce de théâtre « Charabia » ainsi qu'à divers ateliers : danse africaine, fabrication de petits instruments de musique, construction de cerfs-volants...

Petits et grands auront l'occasion de s'évader à l'espace « Evasion intérieure », où la plateforme « Mieux Vivre Ensemble » leur fera découvrir des contes et berceuses des 4 coins du monde, le chant indien classique et différentes activités ludiques garantissant un éveil sensoriel. Dans son « Espace rencontre et échange », la plateforme « Mieux vivre ensemble » vous proposera aussi de participer au photomaton des vacances et aux ateliers du Réseau d'échange de savoirs ou encore de découvrir le tout nouveau Système d'échange local JetteSEL. Les adultes pourront également y troquer leurs livres et guides de voyages tandis que les enfants échangeront

leurs livres et BD (voir encadré ci-dessous).

Enfin, si vous avez envie de changer de look, l'atelier de coiffure Afro n'attend que vous !

### L'important, c'est de (se) bouger

Si vous êtes à la recherche d'idées innovantes pour vos vacances, l'espace « Voyage » vous attend: initiation à la marche nordique, vélo-tourisme, couchsurfing, volontariat à l'étranger. Celles et ceux qui désireront mettre la main à la pâte participeront à l'atelier 'pâté végétal' où ils apprendront à faire un pâté délicieux sans viande ou à l'atelier 'produits de voyage' pour fabriquer les produits indispensables à leurs prochaines vacances, à savoir du baume à lèvres, du lait après-soleil, entre autres.

Toutes ces activités vous donneront certainement faim ? Des produits du commerce équitable vous ouvriront à d'autres saveurs et d'autres lieux.

Puisque tout voyage a nécessairement un impact environnemental et social, le documentaire « La malédiction des ressources » vous emmènera dans les pays du Sud et explorera l'impact de notre consommation sur les populations méridionales, sur l'environnement et le climat. Ce film sera suivi d'un débat animé par le CNCD dans le cadre de sa campagne « Pour la justice climatique ».

Pour terminer en beauté, à 20h00, les musiciens du groupe Weli vous emmèneront en voyage musical à travers l'Afrique. Ne le ratez surtout pas.

### Terra Incognita, fête du Développement durable

Le 26 novembre 2011 de 14h30 à 21h30  
Au GC Essegem (rue Léopold Ier 329)  
Entrée gratuite

Renseignements : Cellule du Développement durable - Agenda 21 - : 02.422.31.12 ou 0496.71.61.29 - [ibongaerts@jette.irisnet.be](mailto:ibongaerts@jette.irisnet.be)

### Le CNCD s'invite à Terra Incognita

Un ciné-débat sur le thème de l'exploitation des ressources naturelles se déroulera dans le cadre de la fête du Développement durable « Terra Incognita ». Un échange d'idées qui promet d'être constructif et convivial.

« La malédiction des ressources » de Vincent Bruno ouvre les yeux sur le fait que les ressources naturelles du Sud, ne profitent pas aux pays... du Sud. Les nombreuses ressources naturelles des pays du Sud sont en effet exploitées par les pays du Nord et surtout leurs entreprises, sans que des dividendes ne permettent un quelconque développement socio-économique au Sud. Ces ressources sont donc une vraie richesse... pour le Nord, mais une véritable malédiction pour le Sud. Le documentaire explore l'impact de ce « pillage » sur les populations, sur l'environnement et plus largement sur le climat à l'échelle mondiale. De la République démocratique du Congo à l'Equateur, des forêts au pétrole, c'est notre modèle de société qui est remis en cause. Un modèle de consommation vorace qui conduit notre planète dans une impasse. La projection du moyen-métrage sera suivie d'un débat animé par un représentant du CNCD. En outre, différents produits (cacao, calendriers,...) seront en vente ce jour-là au profit de la campagne 11.11.11.

#### Ciné-débat : « La malédiction des ressources »

Le 26 novembre à 16h30

Au Gemeenschapscentrum Essegem (rue Léopold Ier 329)

Renseignements : tél. : 02.423.12.09

### Une touche de SEL à Jette

Un SEL (Système d'échange local) s'est récemment créé à Jette. Il s'agit d'un ensemble de citoyens qui se proposent de rendre divers services les uns aux autres via une plateforme informatique pour gérer le tout. Cette plateforme a un nom..... « [jettesel.be](http://jettesel.be) » Pour en savoir plus : 02.522.19.58 ou 0496.40.17.27 - [info@jettesel.be](mailto:info@jettesel.be)

### PROGRAMME

De 14h30 à 18h : Diverses activités organisées par la plateforme « Mieux Vivre Ensemble »

« Espace évasion intérieure »: contes (par Sources d'harmonie), chant indien (pour PLOEF !), éveil sensoriel

Espace rencontre et échange : photomaton (projet Interquartier), ateliers (Réseau d'échange de savoirs), JetteSEL, coiffure Afro (PLOEF)

« Espace Troc » : troc livres et guides de voyages de 15h à 16h – troc livres et BD pour enfants de moins de 12 ans de 16h à 17h

De 15h à 18h : « Espace voyage »: vélo-tourisme (dynamobile), couchsurfing et volontariat (SVI)



De 15h à 16h : Pièce de théâtre pour enfants « Charabia » par la compagnie Grenadine

De 15h à 17h : Ateliers pour adultes : marche nordique (par Nordic Fitness Center Brussels), pâté végétal (par Rencontre des Continents), produits de voyage (par les éco-ambassadeurs)

De 16h à 18h : Ateliers pour enfants : danse africaine (par Geertrui Delva), instruments de musique (par Carotte sauvage), cerfs-volants (par Ateliers du vent)

De 18h30 à 19h30 : Documentaire « La malédiction des ressources », suivi d'un débat animé par le CNCD

A 20h : Voyage musical à travers l'Afrique avec le groupe Weli



### L'espace TROC, c'est futé !

Les membres de la plateforme « Mieux vivre ensemble » vous suggèrent de troquer vos livres et guides de voyage en très bon état entre 15h et 16h. Les enfants de moins de 12 ans pourront aussi troquer leurs livres et BD entre 16h et 17h



### Moins de déchets ? Votre commune participe !

Le mercredi 23 novembre, de 8h30 à 14h, un stand d'information sur le compostage vous attendra dans le hall de La Maison communale. Comment commencer un compost ? Quels déchets sont compostables ? Qu'est ce qu'une vermicompostière ? Où acheter un fût à compost ? Autant de questions qui trouveront réponse ce jour-la !

## Du 19 au 27 novembre Semaine européenne de la réduction des déchets !

*Pendant une semaine, toute l'Europe se mobilise pour sensibiliser et mobiliser les citoyens quant à l'impact de notre mode de vie sur la production des déchets. Les déchets : les trier, c'est bien, mais éviter d'en produire, c'est encore mieux !*

Jour après jour, nous sommes de plus en plus envahis par les déchets : en une année, un bruxellois produit près de 400 kg de déchets ! Et si on les réduisait ? En effet, plusieurs trucs et astuces peuvent être mis en place au quotidien pour diminuer nos déchets. Nous vous en proposons quelques-uns.



- Compostez les déchets organiques (plus de détails sur le compost en page 16) ;
- réduisez le gaspillage alimentaire en accommodant les restes ;
- évitez le suremballage ;
- refusez les publicités gratuites dans votre boîte aux lettres en apposant l'autocollant « Stop pub » ;
- utilisez un sac réutilisable pour faire vos courses ;
- buvez l'eau du robinet ;
- utilisez une boîte à tartines pour le repas de midi ;
- optez pour les langes lavables pour les enfants ; ...

**En plus d'alléger nos poubelles, ces conseils permettent de faire d'importantes économies. Alors pourquoi hésiter ?**



## Les éco-ambassadeurs passent à l'action

*Selon une enquête réalisée en 2010 par le Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC), 15 % des Belges demandent encore des sacs en plastique jetables dans les grandes surfaces. En Belgique, trois milliards de sacs jetables sont distribués chaque année, ce qui représente 300 sacs/an/habitant.*

La plupart de ces sacs sont fabriqués à partir de pétrole, une ressource non renouvelable. La production des sacs plastiques consomme de grandes quantités d'eau et rejette des gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Actuellement, ils ne sont ni triés ni recyclés, faute de rentabilité économique. Comme ils sont légers, ils se retrouvent un peu partout : dans les parkings, les champs, les rivières, les montagnes et la mer, où ils dégradent les paysages. Chaque année, 1 million d'oiseaux et 100.000 mammifères marins meurent après en avoir ingéré !

Face à ce constat, les éco-ambassadeurs de Jette sont passés à l'action. Le dimanche 25 septembre dernier, ces citoyens engagés pour l'environnement ont mené une action de sensibilisation au marché dominical, en distribuant des sacs réutilisables fournis par Atrium Jette. Pas moins de 400 sacs ont ainsi été distribués, permettant d'éviter tout autant de déchets !

Comme les éco-ambassadeurs, refusons les sacs jetables et utilisons un panier, un caddie ou un sac réutilisable pour faire nos courses.

**Envie de devenir éco-ambassadeur ? Contactez le service communal de l'Environnement - Ilse Desmet - 02.423.13.68.**



# Déjà plus de 100 vélos gravés à Jette



Suite au succès rencontré dans la foulée du Dimanche sans voiture, l'opération de gravure de vélos s'est étendue jusqu'au 12 octobre. Les Jettois ont pu faire graver leur deux-roues gratuitement, entre 16h et 20h, sur le parking du service communal de la Prévention. Résultat : 53 personnes sont venues s'ajouter aux 66 qui avaient profité de la première opération. Et cela ne s'arrête pas : la demande est suffisante pour que s'organise une suite.

## Prochain rendez-vous : mars 2012

Nous ignorons combien de vélos il y a dans notre commune, mais il est certain que l'on en compte plus de 119. C'est en fait le nombre de bicyclettes gravées qui circulent dans nos rues. Qu'il y en ait bien plus, on peut le supposer si l'on se base sur les nombreuses demandes qui durent être refusées, faute de temps, le 12 octobre. Avec l'arrivée de l'hiver, une troisième édition ne sera pas pour tout de suite mais le service communal de la Prévention promet déjà d'être présent en mars de l'année prochaine pour poursuivre cette initiative. Le Jette Info vous indiquera les dates précises ultérieurement.



## Envie de faire du sport ?

# L'administration communale encourage la pratique sportive grâce aux chèques-sport

***Vous êtes sportif(-ve), jettois(e), senior ou jeune de moins de 25 ans ? La commune de Jette vous donne alors un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques-sport d'une valeur de 30 €.***

Cela fait des années que le sport occupe une place de choix sur l'agenda politique de Jette. Grâce au chèque-sport de 30 €, la commune entend encourager la pratique sportive chez les jeunes et les seniors. A l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, un budget de 20.000 € a été dégagé pour ce projet sportif.

Ce chèque s'adresse à trois catégories de Jettois(es): les pensionnés, les jeunes de 3 à 18 ans et les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Le chèque-sport jettois n'est lié à aucune autre obligation que celles de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix ou à l'association qui organise des activités extrascolaires et adhère au système de chèques-sport ou chèques-culture Sodexho (1 chèque par personne et par an). Les revenus des bénéficiaires n'entrent pas en ligne de compte. Il s'agit donc bien d'un chèque-sport pour tous.

Si vous souhaitez obtenir un chèque-sport communal d'une valeur de 30 €, remplissez un formulaire de demande que vous trouverez sur le site internet [www.jette.be](http://www.jette.be) ou à La Maison communale (à l'Accueil ou au service des Sports pendant les heures d'ouverture normales de l'administration communale), auprès de votre club sportif jettois ou dans une infrastructure sportive jettoise (salle Omnisports, centre sportif du Heymbosch, Athénée royal de Jette). Remettez-le ensuite à l'adresse suivante: administration communale de Jette - service des Sports - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

Attention: jusqu'à épuisement des stocks et jusqu'au 28 février 2012.



## Les habitants doivent garder leur trottoir dégagé de la neige et du verglas

*L'hiver approche à grands pas. Une fois passé sous la barre fatidique du 0° C, il importe de se souvenir de quelques règles toutes simples : que vous soyez propriétaire ou locataire d'un immeuble, vous êtes responsable de l'état de votre trottoir. Veillez donc à en éliminer toute trace de neige et de verglas.*

Si quelqu'un se blesse devant votre porte, par défaut d'entretien comme le dégagement de la neige et du verglas sur le trottoir, vous serez tenu(e) pour responsable de l'accident. Le règlement général de police prévoit que les trottoirs doivent être libres de neige et de verglas sur 2/3 de leur largeur, sur 1.50 m au moins. De plus, il faut retirer les stalactites qui se forment à certains endroits du bâtiment qui sur-

plombent l'espace public. Contrevenir à ces dispositions expose à une amende administrative de près d'une centaine d'euros.

Pour ce qui est des voiries, l'administration communale est d'ores et déjà sur le qui-vive et fera tout son possible pour éliminer le verglas des rues. Les services communaux épandront du sel selon un plan établi qui reprend 3 priorités. Ainsi, la priorité est

toujours donnée aux routes qui servent d'accès aux hôpitaux, aux voiries dangereuses, aux grands axes et aux Jardins de Jette (priorité 1). Ensuite viennent les voiries utilisées pour les transports en commun et qui donnent accès aux écoles (priorité 2) et enfin toutes les autres rues et avenues (priorité 3). La commune a par ailleurs investi dans du nouveau matériel pour améliorer le déneigement.



### Inondations

## Une solution structurelle avec les partenaires régionaux

A plusieurs reprises, certains quartiers de notre commune ont subi de lourds dégâts des eaux suite à des intempéries reconnues ou non comme calamités naturelles. La commune de Jette, par le biais de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, collabore avec différentes instances régionales (Vivaqua, SBGE,...) en vue de dégager des solutions durables aux problèmes d'inondations.



Lors de pluies intenses et massives, les installations d'égouttage existantes ne conviennent plus pour recevoir de telles quantités d'eau. Durant ces périodes, certains habitants de la place Cardinal Mercier et alentours, de la rue Capart, de l'avenue des Démineurs, de l'avenue Odon Warland ou encore de la rue Baeck, entre autres ont eu les pieds dans l'eau.

### Un bassin d'orage, des réservoirs-tamppons mais aussi d'autres dispositifs

Il faut savoir que la gestion des eaux usées et pluviales est une matière complexe. D'une part, l'imperméabilisation des surfaces inondables s'est accentuée, allant de pair avec une croissance de la population. D'autre part, les égouts datent souvent du début du siècle dernier (époque où les simulations à grande échelle étaient impossibles) et ne sont plus adaptés aux besoins actuels.

Des simulations réalisées par Vivaqua, à la demande de la SBGE, ont déjà montré qu'une par-

tie des problèmes résidait dans les raccordements défectueux de certains logements aux égouts. Mais cela n'explique pas tout. C'est pourquoi, la réalisation d'un bassin d'orage de grande capacité sur le territoire jettois a été préconisée. Cette option, sur proposition de la SBGE, a été retenue par le collège des bourgmestre et échevins qui, en sa séance du 2 août 2011, a donné son accord de principe pour la construction d'un tel dispositif dans le parc de la Jeunesse. Mais, cette construction ne résoudra pas tous les problèmes. Face à des pluies de telle ampleur, l'échevin Jean-Louis Pirottin a rappelé l'engagement de la commune à agir sur le réaménagement des zones naturelles de débordement (zones inondables), l'entretien régulier des avaloirs, l'ouverture occasionnelle de certaines taques d'égout, et l'un ou l'autre réservoir-tampon,...

Seule ou en totale concertation avec ses partenaires régionaux, Jette poursuit donc sa réflexion pour prévenir, au mieux, les dégâts d'éventuelles intempéries.

## Travaux sur l'espace public

### Politique proactive pour les travaux publics

*Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirottin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics.*

*Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire.*

### Rue des Wallons Réaménagement de la voirie

La rue des Wallons est en chantier depuis le mois d'août. Les travaux touchent à leur fin, l'ouverture de la rue est prévue pour la première quinzaine de novembre. D'ici là, la circulation et le stationnement restent interdits et les riverains sont toujours invités à déposer leurs sacs-poubelle, aux heures et aux jours autorisés, à hauteur du n°82 de la chaussée de Wemmel ou au carrefour de la rue des Wallons et de la rue Timmermans.

### Avenues Van Ermengem et Dekeyser

#### Rénovation des voiries

Les travaux de rénovation de l'avenue Emile Van Ermengem, de l'avenue Maurice Dekeyser et du chemin d'accès au square Robert Allein prévoient la réfection des trottoirs, coffre de voirie et couche d'usure. Entamés dans l'avenue Dekeyser, les travaux se déplaceront, début novembre, dans l'avenue Van Ermengem pour terminer, fin 2011, avec le chemin d'accès vers le square Allein. La circulation est autorisée mais les garages seront inaccessibles lors des phases de pose de fondations et de coffre de voirie ainsi que durant l'asphaltage.

### Rue Soetens Réaménagement de la voirie

Le réaménagement des trottoirs de la rue Soetens a commencé à la mi-septembre. Le tronçon compris entre la rue Bonaventure et la rue Desmet est déjà remis à neuf. Entre le 14 novembre 2011 et le 17 décembre 2011, les travaux se concentreront sur la partie allant de la rue Ballings vers l'avenue Liebrecht.

### Rue Verschelden

#### Travaux d'égouttage et réaménagement de la rue

Depuis la fin du mois d'août, Hydrobru (ex-IBDE) est occupée à renouveler plusieurs raccordements d'égout ainsi que le chemisage du collecteur dans la rue Verschelden. La commune de Jette a également décidé de rénover entièrement cette rue et a donc mené une coordination avec Hydrobru afin de réduire le plus possible les désagréments engendrés par les chantiers. De fait, Jette et Hydrobru travaillent côte à côte lors du réaménagement de la rue Verschelden. La durée du chantier est estimée à une centaine de jours ouvrables (jusqu'à la mi-décembre) durant lesquels la circulation ne sera pas toujours possible.

### Place Cardinal Mercier Réaménagement de la place et des abords de la gare

Le chantier BELIRIS de réaménagement de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare de Jette se poursuit.

## Ouverture du site de compostage individuel

*Les injonctions à limiter les déchets et à revaloriser les déchets alimentaires sont désormais légion. Mais il ne suffit pas de dire que le compost est utile et facile, à la portée de tous. Pour celles et ceux peu familiers avec la pratique du compostage mais que cela intéresse, l'administration organise des séances mensuelles d'information.*

Le compostage est un processus naturel transformant les matériaux organiques en un engrais naturel. Le compost contient beaucoup de nutriments, qui améliorent la croissance des végétaux. Composter ses déchets revient à mettre en œuvre un processus semblable à celui de la nature, transformant les feuilles ou les branches mortes en humus. C'est l'action de millions d'organismes vivants, allant des micro-organismes aux vers de terre, qui va permettre à la matière organique morte d'être transformée.

En compostant nos déchets, nous pouvons fortement réduire la taille de nos poubelles. En effet, celles-ci contiennent plus de 30% de déchets organiques revalorisables. Le compostage permet donc d'éviter l'incinération du tiers de nos poubelles blanches. En plus, le compost donne une seconde vie à nos déchets de cuisine, qui pourront nourrir nos plantes d'intérieur et celles de nos jardins.

**Si vous vous demandez :**  
 - qu'est-ce qu'une compostière ?  
 - comment composter ?  
 - à quoi peut servir le compost ?

L'équipe des maîtres composteurs de Jette vous répond chaque dernier samedi du mois, de 9h à 14h.



**Prochaines séance :**  
**le 29 octobre**  
**le 26 novembre**  
 au service communal des Plantations  
 (avenue du Laarbeek 120)  
**Renseignements : service communal des Plantations - 02.478.22.99**

### L'administration communale valorise ses déchets organiques

Depuis janvier 2011, un compost a été installé à la Maison communale afin de réduire les déchets produits par l'administration. Depuis bientôt un an, du filtre à café au trognon de pomme, les employés communaux valorisent leurs déchets de cuisine. Le compost produit sert à nourrir naturellement les plantes et les fleurs de notre commune.

## Déchets

**L**a commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

## Déchets verts

### COLLECTE REGIONALE.

Bruxelles-Propreté collecte les déchets verts le dimanche, à partir de 14h.

### SERVICE DES PLANTATIONS.

Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laarbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m<sup>3</sup> gratuits par an, 7 €/m<sup>3</sup> à partir du troisième m<sup>3</sup>. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m<sup>3</sup>. Attention: uniquement pour les particuliers.

## Objets encombrants

### DECHETTERIES REGIONALES.

Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...).

La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

### ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE.

Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Durant la période hivernale, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m<sup>3</sup> d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

## Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be.

## Petits déchets chimiques

**PROXY CHIMIK.** Les déchets chimiques contiennent souvent des élé-

ments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

## Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €.

Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

**Le calendrier de Proxy Chimik à Jette pour le mois de novembre 2011:**  
 Place Cardinal Mercier (police) chaque deuxième lundi du mois  
 le 14 novembre de 17h à 17h45  
 L'avenue Woeste (ND de Lourdes) chaque quatrième lundi du mois  
 le 28 novembre de 18h à 18h45

# Le service des Seniors vous propose...



**Le 9 décembre**

## Concert de gospel

Le concert tout public de gospel, dans l'église Saint-Pierre, est devenu une coutume de fin d'année à Jette.

Le gospel est une musique qui met en jeu une foule d'émotions, allant de la joie et l'allégresse au recueillement parfois teinté de mélancolie. La voix, instrument ultime, a cette faculté de vous toucher directement au cœur, et cet effet est démultiplié lorsque vous vous laissez transporter par les chants provenant d'une chorale. Nous vous communiquerons le nom du groupe gospel dans le prochain Jette Info.

A 20h dans l'église Saint-Pierre (place Cardinal Mercier). Ouverture

des portes à 19h30.

Prix : 10 € (places assises)

Réservations : A partir du jeudi 17 novembre (voir détails ci-dessous)

Une organisation du collège des bourgmestre et échevins, à l'initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et de l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw.

**Les 13 et 14 décembre**

## Fête de Noël

Les seniors jettois sont conviés à un grand show de Music-hall et de cabaret, dans une avalanche de plumes, de strass et de paillettes. Toute une troupe de chanteurs, chanteuses,



artistes transformistes, imitateurs vous emporteront dans un monde féerique. Seront également au programme des numéros visuels comiques et d'autres avec de la pyrotechnie. Bienvenue à cette revue qui alliera rire, émotion, burlesque, sensualité et surprises. La bûche de Noël et le café vous seront offerts pendant l'entracte.

Attention : cette fête est réservée exclusivement aux seniors jettois, qu'ils soient francophones ou néerlandophones. De plus, le programme étant identique pour les deux représentations, il est demandé de choisir une seule date parmi les deux proposées.

Dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).

Entrée gratuite.

ATTENTION: Etant donné que l'ascenseur est actuellement hors d'usage et qu'il ne sera pas encore fonctionnel lors de cette fête, nous regrettons de vous informer que la salle communale des Fêtes ne sera pas accessible aux moins-valides.

## Réservations :

Les réservations se prennent auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol), les mardi et mercredi de 9h à 11h30, le jeudi de 13h30 à 15h45

Possibilité de payer les activités sur le compte BE46-0000-0257-4136 (BIC BPOTBEB1) de la commune de Jette (au plus tard 8 jours avant la date de l'activité) avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de téléphoner au 02.423.12.66 ou d'envoyer un mail à phellem@jette.irisnet.be pour demander votre numéro de réservation avant tout paiement).

## L'amour ne compte pas les années qui passent

Le samedi 8 octobre, les Jettois qui, dans le courant de cette année ont célébré leurs noces d'or, de diamant ou de brillant, étaient l'honneur. Une trentaine de couples étaient réunis dans la Salle communale des Fêtes; à leur compteur, 50, 60 ou même 65 années de mariage. La plupart d'entre eux étaient encore énergiques et surtout pleins d'amour pour leur moitié.

En ces temps où divorces et familles recomposées sont légions, ces seniors méritent d'être placés sous le feu des projecteurs. Ils démontrent qu'il n'y a pas d'âge pour être amoureux. C'est la raison pour laquelle l'Officière de l'Etat civil Claire Vandevivere a organisé cette réception. Les couples ont reçu un diplôme et une lithographie de La Maison communale. Encore toutes nos félicitations à ces Jettois pour la longévité de leur union.



## Noces d'or ou centenaire ? Cela se fête !

Vous êtes centenaire ou avez dépassé ce cap ? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage ? Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

**Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officière de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).**



# La nouvelle école de Dieleghem enfin sur les rails

*En mai 2010, vous pouviez lire, dans le Jette Info, qu'une embellie se profilait dans le ciel scolaire jettois, avec la reconstruction totale de l'école de Dieleghem. Le dossier est maintenant à l'étude à la Région de Bruxelles-Capitale où le permis d'urbanisme a été déposé ce mois-ci.*

**L**e dossier de reconstruction de l'école de Dieleghem, au Poelbosch, a pris du retard alors que la commune de Jette était prête depuis bien longtemps. Mais la Commission royale des Monuments et Sites a rejeté le projet initial sous prétexte qu'il aurait nécessité l'abattage d'un arbre estimé remarquable. Jette a donc pris cette considération en compte et déplacé le futur bâtiment à front de rue ; il se situera donc à côté de l'école communale néerlandophone Poelbosch.

Le futur nouveau bâtiment mettra un terme aux pavillons que de nombreux

Jettois ont connu. Il ne s'agit donc pas de créer des classes supplémentaires mais bien de remplacer ce qui existait auparavant. Un immeuble de 18 classes (soit 6 classes de plus que la capacité actuelle du site) et des locaux connexes verront ainsi le jour d'ici 2013.

S'inscrivant dans la vision de développement durable adoptée par notre commune, le nouvel établissement scolaire, que le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevin de l'Enseignement francophone Paul Leroy ont défendu devant la Communauté française, sera basse énergie. Quant au chantier, dont le coût est estimé à 5,6 millions d'EUR (subventionné à hauteur de 60% par la Communauté française), il devrait commencer en septembre 2012. Si tout se passe comme le veut Jette.



*Le projet de reconstruction de l'école de Dieleghem sera soumis à une enquête publique qui démarrera en novembre 2011.*

## Rester à la maison le plus longtemps possible, comment faire ? Guide pratique pour les seniors

**Le guide pratique « Rester à la maison le plus longtemps possible. Comment faire en pratique ? » est édité par la Fondation Roi Baudouin. Il contient une série de conseils concrets sur la maison, la santé, l'alimentation, les démarches administratives et la vie sociale qui aide les 65+ à envisager leur domicile et leurs habitudes sous un autre angle.**

Le plus grand souhait des personnes âgées est de pouvoir habiter chez elles le plus longtemps possible. Avec l'âge cependant, les besoins en matière de confort et de sécurité évoluent. Le choix de rester à la maison doit être bien réfléchi. Un simple aménagement du logement et la modification de certaines habitudes peuvent être nécessaires pour conserver au maximum une bonne qualité de vie et son autonomie.

Pour préserver aussi longtemps que possible son autonomie, il est important de conserver un bon équilibre physique et mental et de faire attention à son alimentation. De même, il est fondamental de maintenir des contacts sociaux.

Tout le monde retrouvera, dans ce guide, des choses à mettre en rapport avec ses propres besoins. Les conseils sont concrets et faciles à mettre en place. Les concepteurs de la brochure ont été accompagnés par un comité d'experts (kinés, gérontologues, ergothérapeutes,...) qui l'ont codirigé et évalué. Ce guide est pratique pour les personnes de plus de 65 ans qui veulent continuer à

mener une vie qualitative, mais également utile à tous ceux qui ont affaire à des seniors, pour des raisons professionnelles ou privées.

**Vous pouvez commander gratuitement le guide pratique « Rester à la maison le plus longtemps possible. Comment faire en pratique ? » auprès du centre de contact de la Fondation Roi Baudouin (publi@kbs-frb.be ou 070.233.728). Vous pouvez aussi le télécharger sur <http://www.kbs-frb.be/publication.aspx?id=285878&LangType=2067>.**



**Rester à la maison le plus longtemps possible.**

Comment faire en pratique ?

GUIDE PRATIQUE



## Le mot de l'ombudsman

*Chaque mois, notre ombudsman mettra en avant un ou deux points relatifs à la propreté à Jette et aux actions de la commune et du service Propreté.*

## Propriétaires de chien, n'oubliez pas les canisites



Quelques beaux jours du mois d'octobre nous ont permis de recharger nos batteries. Beaucoup ont profité de l'occasion pour se balader au gré des rues, squares et parcs. Il est certain qu'être l'heureux(-se) et responsable propriétaire d'un chien force les longues promenades. Cela implique également quelques sacrifices et le respect de règles de savoir vivre en communauté.

Si vous possédez un chien, il est utile de rappeler que vous êtes tenu(e) d'être en possession d'au moins un sachet pour pouvoir ramasser

l'éventuelle « petite carte de visite » que votre animal est toujours susceptible de laisser sur le chemin vers le canisite. Soyons honnête, personne ne souhaite se retrouver avec une crotte collée à sa semelle, quand bien même certains prétendraient que cela porte bonheur. Dans le meilleur des cas, ce sont les jurons qui se perdent. Pensez donc aux canisites. D'autant plus que négliger de ramasser les déjections de votre animal sur la voie publique est une infraction susceptible de vous coûter une amende.

Au-delà de ces petites règles de

savoir vivre, découvrez justement ci-dessous l'agent du service communal de la Propreté publique chargé notamment de l'entretien des canisites.

Lorsque vous le croiserez, adressez-lui un petit remerciement, il vous en sera reconnaissant.

**L'ombudsman,  
Roland Van Laethem**

**Plus d'infos: Roland Van Laethem -  
Ombudsman service Espace public -  
02.423.13.17 -**

**rvanlaethem@jette.irisnet.be**

## 17 décembre 2011 La Ferme pour enfants fait son marché de Noël



*La Ferme pour enfants organise un Marché de Noël. Elle compte sur les curieux, les gourmands et les amoureux de la nature pour un après-midi actif et convivial.*

« Noël à la Ferme ; c'est accueillir les familles et les enfants dans un décor naturel et féerique où parmi les chalets colorés, ils pourront participer à diverses activités (fabrication de cougnou, conte de Noël, fabrication de bougie,...) et flâner parmi les différents stands à la recherche d'une petite gourmandise.

Ensuite, entraînées par le décor et les lumières, les familles découvriront les animaux installés paisiblement dans la ferme. »

### Marché de Noël des enfants

**Le 17 décembre 2011 de 14h à 20h**

à la Ferme pour enfants

(petite-rue Sainte-Anne 172)

Entrée gratuite

**Renseignements : 02.479.80.53**



## Le service de la Propreté publique

*Au sein d u service communal de la Propreté publique, Khalid Hamdoune est notamment chargé de l'utilisation d'un véhicule dénommé « Multicar ». Le planning des tâches à exécuter se fait sous le contrôle d'Alain Van Eeckhout, coach, et suite aux constats de l'ombudsman Roland Van Laethem.*

Le Multicar est un véhicule équipé d'une citerne contenant un produit bio désinfectant et désodorisant additionné d'eau. Comme son nom le laisse supposer, il s'agit d'un véhicule multi-tâches. La première et principale fonction de ce véhicule concerne l'entretien des 70 canisites repris dans notre commune. Ainsi, chaque semaine toutes ces toilettes pour chiens sont visitées au minimum une fois par le préposé. Le nettoyage consiste d'abord à ramasser les déjections canines à la pelle et ensuite à traiter la parcelle avec le produit bio. Il est évident que lorsque d'autres déchets se trouvent à proximité, l'agent de la propreté les enlève également.

Le Multicar et la même personne s'occupent de désinfecter, toujours avec le même produit, les 406 poubelles publiques de notre commune. Cette opération a lieu deux fois par an.

Par la même occasion, il s'occupe également de l'entretien du mobilier urbain (bancs, valves d'information, panneaux signalétiques informant le public sur les infrastructures communales...), il peut aussi être utilisé pour effacer certains marquages sur la voie publique.

### Initiation aux outils informatiques

### Le Centre Informatique change de nom

Si vous avez envie de suivre des cours pour apprendre à utiliser les outils informatiques tels que internet, le traitement de texte,... ou si vous avez besoin d'imprimer un document, l'espace public numérique (EPN) de Jette vous est ouvert. Vous n'avez qu'à vous inscrire auprès de l'association chargée, par la commune de Jette, de gérer l'EPN et dispenser des cours.

Attention, cette asbl, qui s'appelait « Le Centre Informatique » a changé de nom. Elle s'appelle désormais Update. Les coordonnées, elles, de l'asbl ne changent pas.

**Renseignements :**  
Update asbl : 02.646.25.45

## Saint-Nicolas à Jette le 3 décembre 2011

*Saint-Nicolas sera présent, à Jette, sur la place Reine Astrid. Les enfants sages (et les autres) y sont attendus à 15h45.*

Cette fête de Saint-Nicolas est une initiative de l'asbl «Promotion de Jette» présidée par Steve Hendrick et de l'association de commerçants «Shopping Jette», avec le soutien de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix.



## Grand concours Shopping Jette Faites vos courses à Jette et gagnez de fabuleux prix

*L'association « Shopping Jette », qui réunit quelque 170 commerçants jettois, organise à nouveau un grand concours à l'occasion des fêtes de fin d'année..*

A partir du 15 novembre, vous recevrez un cachet pour chaque achat effectué auprès d'un commerce participant. Dès que vous aurez obtenu 10 cachets, votre carte sera pleine et vous entrerez en lice pour remporter un des nombreux prix. Cette année, les gagnants pourront compter sur 10.000 € de bons d'achat qu'ils pourront échanger auprès des commerces jettois participants contre des écrans plats, des meubles, du vin,... La valeur des bons d'achat va de 50 à 1.500 €.

Pour participer à ce fabuleux concours, il suffit de demander une carte à un des commerçants participants; vous le reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée à sa vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu dix cachets. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Vous entrerez alors en lice pour obtenir un des bons d'achat à utiliser chez un des 160 commerces membres de « Shopping Jette ». Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner.

**Renseignements: André Electeur - Coordinateur de l'association de commerçants « Shopping Jette » - rue Léopold Ier 483 à 1090 Jette - Tél.: 0478.701.641.**

# Appel aux candidats pour le parcours d'Artistes Début des inscriptions à l'édition 2012



Les 21 et 22 avril 2012 se déroulera la septième édition de l'Artiestenparcours d'Artistes de Jette, organisée par les échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw, l'administration communale de Jette, le Centre culturel de Jette, le GC Essegem, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins.

Les éditions précédentes furent à chaque fois un succès ; l'année dernière, plus de 500 artistes y ont pris part. Si vous souhaitez participer à l'édition 2012, vous devez vous inscrire avant le 15 décembre 2011.

Nouveauté cette année : on s'intéressera également aux arts culinaires. Si vous souhaitez inviter des gens chez vous pour leur faire découvrir vos talents culinaires, n'hésitez pas à contacter les organisateurs pour en savoir

davantage sur les modalités pratiques. Faites de même si vous possédez des œuvres (peintures, photos, poèmes, sculptures, histoires,...) concernant l'un(e) ou l'autre héro(-ine) jettois(e). Enfin, les amateurs d'art disposés à ouvrir leur maison, atelier, garage,... pour permettre à un artiste de se produire le temps d'un weekend sont les bienvenus.

**Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire, surfez sur le site [www.artiestenparcoursartistes.be](http://www.artiestenparcoursartistes.be) ou envoyez un mail à [info@apajette.be](mailto:info@apajette.be). Les personnes qui n'ont pas d'accès à internet peuvent s'adresser au service de la Communauté française de la commune de Jette, chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - 02.423.13.57.**



27 novembre 2011

## Classique à l'abbaye: B-Five



*Le coup d'envoi de la saison Classique à l'abbaye a été donné le 23 octobre, avec le concert de l'Odysséa Ensemble. Le deuxième concert de la série est programmé pour le 27 novembre 2011. Il sera assuré par les cinq virtuoses flutistes de B-Five.*

### B-Five

Cinq musiciens originaires de différents pays d'Europe ont formé le groupe B-Five en 2003. Leurs antécédents spécifiques ainsi que le style de chacun se sont fondus dans un ensemble sonore animé et flexible mais aussi particulièrement homogène. Virtuosité trépidante, jeu d'ensemble intime et programmes de concert mûrement réfléchis ont rapidement fait de l'ensemble international de flûtes B-Five une valeur sûre en Belgique et en Europe.

Le 27 novembre, dans le cadre unique de l'abbaye de Dieleghem, ils interpréteront une musique écrite sur commande de la famille Fugger, banquiers allemands du 16ème

siècle. De ce répertoire exceptionnellement riche, B-Five a tiré une captivante sélection composée de variations virtuoses d'Antoine Brumel, d'hymnes sensuels de Ludwig Senfl, de magnifiques chansons de Josquin Desprez et de danses envoûtantes des quatre coins de l'Europe.

Un apéritif gratuit sera servi, après le concert, aux musiciens et aux mélomanes.

Classique à l'Abbaye fournit au public l'occasion de rencontrer des musiciens renommés et d'entendre de jeunes talents qui font parler d'eux dans un cadre détendu. Pour les musiciens, c'est un retour aux racines de la musique de chambre : une salle intime où la rencontre est à l'honneur.

Classique à l'Abbaye est organisé avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins de Jette, les échevins des Activités bi-culturelles Paul Leroy et Brigitte de Pauw.

*B-Five garantit virtuosité trépidante, jeu d'ensemble intime et programmes de concert savamment réfléchis*

### Classique à l'Abbaye B-Five

**Dimanche 27 novembre à 11h**

À l'abbaye de Dieleghem  
(rue Tiebackx 14)

Renseignements :  
[ivincent@jette.irisnet.be](mailto:ivincent@jette.irisnet.be) –  
02.423.13.57.

Entrée : 10 € / 5 € pour les - de 12ans et les + de 65ans ainsi que pour les élèves de l'académie de musique

Abonnement  
5 concerts : 4 payants et 1 gratuit

# Jette aux couleurs du Brésil

**Du 4 octobre 2011 au 15 janvier 2012, Europalia vous invite à découvrir le Brésil, sa vitalité, sa chaleur, son foisonnement d'identités et de cultures dans une diversité de lieux culturels en Belgique.**

Les bibliothèques de Jette s'associent à l'événement et vous proposent plusieurs rendez-vous à la bibliothèque Mercier et au Centre culturel. D'abord un cabaret littéraire au Centre culturel pour écouter et savourer à la fois des textes littéraires brésiliens et toutes les tonalités de la musique brésilienne. Ensuite, le 28 octobre, Virginie de Romanet nous parlera du Brésil dans ses dimensions économique et politique afin de mieux appréhender la place que ce nouveau géant occupe dans l'échiquier latino-américain et mondial. Les enfants seront de la partie également avec un atelier de création de bijoux brésiliens le mercredi 19 octobre.

Les festivités se prolongeront aux mois de novembre et décembre. Au menu : une exposition de l'artiste et poète Zuca Sardana, une conférence sur la musique brésilienne et un atelier de cocktails... De quoi mettre de la couleur pour cet automne !

Une organisation du collège des bourgmestre et échevins, à l'initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy.



**Vendredi 4 novembre à 19h : atelier de cocktails et jus brésiliens (animé par Art'Nativa)**

À la bibliothèque Mercier. Activité gratuite. réservations à la bibliothèque au 02/426.05.05 ou bpno.jette@bibli.cfwb.be

**Vendredi 18 novembre à 19h : Des paysages plein les oreilles : conférence illustrée d'extraits musicaux par Linda Widar**

À la bibliothèque Mercier. Activité gratuite. réservations à la bibliothèque au 02/426.05.05 ou bpno.jette@bibli.cfwb.be

**Du 5 novembre au 10 décembre (aux heures d'ouverture de la bibliothèque) : exposition des œuvres de Zuca Sardana : artiste graphique et poète brésilien**

À la bibliothèque Mercier. Activité gratuite.

## Du 12 au 27 novembre 2011 Expo ZythoPlasto

***Zytho Plast : est une contraction de zyhtologie (étude/connaissance de la bière) et de Plastique (Arts plastiques). Travailler autour du concept « bière » est un véritable défi. Mais il est aussi intéressant de voir comment la notion-même de « bière » est interprétée et comment les artistes intègrent la « plastique » dans leur œuvre. Certains regarderont plutôt à quoi la bière peut être associée et travailleront ainsi de manière thématique. D'autres, artistes de tendance abstraite, s'attarderont sur la « plasticité » de la bière : couleur, fluidité, mousse.***

La bière a déjà pénétré la haute cuisine, alors pourquoi pas les arts ? Tant la bière que les arts plastiques font partie de notre culture. La bière est la fierté nationale de tous les Belges. Que l'on soit du Nord ou du Sud. Mis à part quelques modes de consommation, nous parlons tous la même langue. Convivialité, vivre ensemble, dégustation d'une bonne bière brassée dans le respect de la traduction. L'art et la bière figurent parmi les meilleurs produits d'exportation de notre pays.

Le vernissage de Zytho Plast aura lieu le 10 novembre à partir de 19h. Vos sens seront déjà en éveil. Vous pourrez apprécier les œuvres d'art, la musique live et notre bière traditionnelle, tout en même temps !

La musique live sera assurée par le groupe One Trick Po. ([www.onetrick-po.be](http://www.onetrick-po.be)) et la bière brassée par la Microbrasserie de Triest de Kapelle-Op-Den-Bos. Marc Struyf présentera sa version de la Belgique tricolore. Ne manquez donc pas l'occasion de savourer une délicieuse bière blonde, brune ou une kriel ! ([www.dentriest.be](http://www.dentriest.be))

Jusqu'à présent, une vingtaine de participants, issus de différentes disciplines artistiques, a répondu à l'appel. Allez les découvrir entre le 12 et le 27 novembre 2011, dans la magnifique abbaye de Dieleghem. Pour en savoir plus, surfez sur [www.jette.be](http://www.jette.be) ou [www.a-gallery.be](http://www.a-gallery.be).



*La bière comme source d'inspiration*

**Expo ZythoPlasto**

**Du 12 au 27 novembre 2011**

À l'abbaye de Dieleghem  
Rue Tiebackx 14

Du mardi au vendredi de 14h à 18h, le week-end de 10h à 18h

## Expo Musée René Magritte Henri-Jean Closos, pionnier de l'art abstrait

*L'exposition annuelle du Musée René Magritte a, cette année, pour invité d'honneur Henri-Jean Closos. Closos, pionnier de l'art abstrait, est le peintre de compositions vibrantes de couleurs.*

Le Liégeois Henri-Jean Closos (1888-1975) part à la conquête de Paris au lendemain de la Première Guerre mondiale, précédant de quelques années d'autres artistes belges tels que Vantongerloo, Seuphor, Engel-Pak et René Magritte. Si ce dernier s'intègre mal au cercle de Breton, Closos est en revanche bien accueilli dans le milieu cosmopolite de l'avant-garde abstraite. Ainsi il participe activement aux expositions historiques d'Abstraction Création et du Salon des Réalités Nouvelles aux côtés de ses amis Mondrian, Kupka et Pevsner.

En 1933, Closos déménage dans le Dauphiné, au Sud-Est de la France, pour vivre au rythme de la nature et de la peinture. Cet exil volontaire de 19 ans lui permet de développer une démarche artistique originale, centrée sur 'l'irradiation de la matière'. Sa méthode consiste à rythmer les couleurs à la manière des contrepoints musicaux pour fait surgir la lumière de sa toile. Son œuvre passe alors définitivement du figuratif à l'art abstrait.

En 1954, Closos revient à Paris et s'installe dans un atelier près du quartier de Montparnasse. Refusant de courtiser les galeristes, il ne profite pas du nouvel engouement des marchands d'art pour l'abstraction. L'artiste connaît malgré tout la reconnaissance officielle de son vivant grâce à deux rétrospectives organisées aux Musées de Grenoble et de Liège.

Cette exposition au Musée René Magritte est le tout premier hommage qui lui est rendu à Bruxelles.



### Exposition « Henri-Jean Closos »

Du 17 septembre 2011  
au 22 janvier 2012  
Ouvert du mercredi au dimanche,  
de 10h à 18h  
Musée René Magritte  
Rue Essegheem 135 - 1090 Jette  
**02.428.26.26**  
- [www.magrittemuseum.be](http://www.magrittemuseum.be)



## Expo

# Faites le siège pour l'abbaye de Dieleghem

*Fauteuil, chaise, strapontin, ... créez un siège  
ou prêtez-en un pour la prochaine expo de  
l'abbaye de Dieleghem*

**Du 3 au 18 mars 2012, le centre culturel de Jette et le service communal de la Communauté française présenteront une exposition consacrée au siège dans tous ses états, dans l'abbaye de Dieleghem. Si vous possédez de belles pièces, pourquoi ne pas les prêter, le temps de l'expo ?**

### Bulletin de participation à l'exposition du 3 au 18 mars 2012

**A renvoyer au centre culturel de Jette – bd de Smet de Naeyer  
145 à 1090 Jette, avec la mention « Expo Siège », avant le 15 janvier 2012.**

Je, soussigné(e) :

Nom, Prénom

Représentant :

Domicilié(e)

M'engage à prêter / à déposer (barrer la mention inutile)

Un/..... siège(s) pour l'exposition et à en faire don pour la vente au profit de l'organisme qui aura été défini.

Date et signature

Le siège, objet des plus usuels de notre quotidien, connu au cours des temps une variété incomparable d'aspects. Depuis le simple tabouret de vachère jusqu'à la création design contemporaine la plus sophistiquée.

Ce sont les sièges que les organisateurs de l'exposition souhaitent présenter dans leur diversité historique. Ils veulent également stimuler les talents créatifs. Ainsi donc, pourquoi l'appel est lancé à tous les designers en herbe (particuliers ou organisations) pour créer un siège exceptionnel qui sera exposé et mis en vente, au profit d'une institution à définir ultérieurement, lors du vernissage le 2 mars 2012.

Si vous possédez un siège remarquable, pourquoi ne pas le prêter et aider les organisateurs à étoffer l'éventail historique de cet objet des plus attrayants pour les visiteurs ? Il va sans dire que ce prêt sera assorti de toutes les garanties, telles que convention-dépôt, assurance clou à clou, mesures de sécurité, surveillance, ... Le commissaire d'exposition Guy Paulus est à votre disposition afin de régler toutes les modalités pratiques. Vous pouvez le contacter par téléphone aux 02.479.00.52 ou 02.269.63.45, sur son GSM au 0475.516.906 ou par fax au 02.478.28.94.

Vous créez et avez envie de participer à l'exposition ? Alors complétez et renvoyez le talon ci-contre au centre culturel de Jette. Un jury sélectionnera parmi les candidats les 15 sièges (1 par participant) répartis en 3 catégories (décoration, détournement ou création). Un siège par catégorie sera présenté par les institutions. Ceux-ci seront exposés avec les sièges sélectionnés et ceux réalisés par des écoles jettoises.

## Jusqu'au 6 novembre 2011

# L'art vu par JECTA

*Cela fait déjà plus de 60 ans que le cercle d'art Jecta fut fondé à Jette. Ce cercle d'art regroupe des artistes qui investiguent une vision contemporaine sensible, basée sur une relation plus étroite avec les réalités et répondant à la diversité de nouvelles tendances.*



Leur 66ème exposition est visible à l'abbaye de Dieleghem, jusqu'au 6 novembre. Vous pourrez y découvrir différentes formes artistiques telles que le dessin, la gravure, la peinture et la sculpture. Les œuvres des membres de Jecta Louis Collet, Jean Goor, Elza Jacquy, Georges Pétré, Georges Seconde, Godelieve Simons, Robert Thisens, Marcel Verhostadt et Marie-France Bruckman s'y mêleront à celles de Bruno Collard, Francis Liesen et Jan Wellens, tous trois invités par Jecta.

Une organisation du collège des bourgmestre et échevins, à l'initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy.

### L'art vu par Jecta Jusqu'au 6 novembre

à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

du mardi au samedi de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le lundi et le 1er novembre.

**Renseignements : Marie-France Bruckman – tél. : 0475.77.89.97**

### 19 novembre 2011 13<sup>ème</sup> Biennale de chant et musique classique

La Chorale Royale «Les Chantres de Notre Dame» présente sa 13ème biennale en collaboration avec la Chorale «Cantarella», la Chorale Royale «Les Amis de Mozart», le Groupe Choral «Les Chœurs de la Plaine» de Baisieux, le Nino Coro, les élèves des différentes classes de solfège de l'académie de musique de Jette, l'orchestre de 21ème siècle, la commune de Jette et avec le soutien de l'asbl Oraccho.

Au programme: Carmina Burana de Carl Orff et Magnificat de André Waignein. Ces deux pièces totalement différentes par leur style ne pourront vous laisser indifférents. L'une par ses longues phrases mélodiques, l'autre par son aspect rythmique.

Organisé en collaboration avec le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Jette, à l'initiative de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy.

**13<sup>ème</sup> Biennale  
chant et musique classique  
19 novembre 2011 à 20h  
Carmina Burana et Magnificat  
Eglise Notre-Dame de Lourdes  
Avenue Charles Woeste  
Prix: en prévente 15 euros; sur place  
18 euros**

## Un Jettois dans les librairies

*A 25 ans, Alexandre-Gaëtan Clément a réussi ce que l'on peut qualifier d'exploit. Ce jeune Jettois est parvenu à séduire pas moins de 4 maisons d'édition, toutes volontaires pour publier son premier roman « Son sang silicone ». Rencontre avec cet écrivain qui apprécie sa commune au point d'en avoir fait le théâtre d'une intrigante (science-) fiction.*

Pour un coup d'essai, on peut dire qu'Alexandre-Gaëtan Clément a tapé dans le mille ! Son premier roman, écrit en un temps record de trois mois (de septembre à novembre 2010 !), s'est frayé un chemin sur les étagères des librairies. Ce professeur de néerlandais et d'anglais qui officie dans un établissement bien coté de la capitale, est un artiste dans l'âme : il écrit depuis 7 ans, ayant commencé par des poèmes, et joue également de la musique (suffisamment bien pour avoir fait une tournée, avec un groupe nippon, en Europe). Fan depuis toujours de science-fiction voire d'horreur, il indique avoir : « commencé par des poèmes et puis, il y a plus ou moins trois ans, à transformer mes créations en leur donnant une dimension 'glauque'. » Les amateurs du genre (ou les curieux) comprendront mieux l'utilisation de ce terme lorsqu'ils sauront que des auteurs tels que Stephen King et Anne Rice, entre autres, ont bercé son enfance/rythmé sa jeunesse. Et Alexandre-Gaëtan Clément a même été jusqu'à prendre les films d'horreur pour sujets de son travail de fin d'études. L'auteur ne donne pour autant pas l'impression d'être un dangereux fou furieux ; au contraire, il se présente calme, posé et réfléchi.

### Où peuvent mener les dérives de la société ?

« Son sang silicone » est un roman qui se situe à mi-chemin entre le récit fantastique et l'histoire d'amour. L'action se passe dans un futur pas si lointain où il n'est



plus nécessaire d'enterrer ou d'incinérer la dépouille d'un proche défunt, car il est devenu possible de le garder auprès de soi à jamais, à condition bien sûr de pouvoir payer la facture. Alexandre-Gaëtan Clément a pris le parti de se pencher sur les dérives de la science dans la société. Il s'interroge également sur le rapport à l'objet de notre monde actuel et il a choisi de développer une thématique terriblement contemporaine : la plastination (méthode qui permet d'arrêter la décomposition des corps et de les préserver). L'auteur a été voir les expositions « Körperwelten » de Günther von Hagens. Il a lié ses questionnements sur cette méthode avec la démarche de certains de nos contemporains nippons. « Au Japon, explique-t-il, certains hommes ont décidé de vivre avec des poupées de silicone ; ils font tout avec elles. Cela interpelle, interroge sur la relation sans les inconvénients de l'humain, l'évolution des sentiments,... Partant de cela, j'avais une idée très claire de ce à quoi je voulais aboutir. »

Trois mois ont suffi au jeune professeur pour écrire un roman qui se veut cruel, drôle, romantique, pédagogique, poétique et ouvertement scandaleux, mais qui reste avant tout le type de roman pour lequel seule votre opinion importe. Et à ceux que l'envie d'écrire démange, Alexandre-Gaëtan Clément conseille : « d'y croire fort, de ne pas céder à la résignation. Rien de pire, en effet, que de penser 'je ne vais pas commencer car je n'y arriverai pas' ».



18 novembre

## Conférence - Débat Dirk Frimout

Les vols spatiaux habités. Les navettes spatiales et après.

Le vicomte Dirk Frimout a été le premier Belge dans l'espace. Le 24 mars 1992, en remplacement d'un astronaute américain malade, il participe au vol STS-Atlantis 45 autour de la terre en compagnie de 6 Américains. À bord, il était responsable des tests scientifiques qui ont été effectués. Durant le vol, il étudie l'atmosphère, et notamment l'influence du soleil sur l'atmosphère de notre planète bleue.

**Le 18 novembre, le fameux astronaute Dirk Frimout est invité à Jette. Il y donnera la conférence "Les vols spatiaux habités. Les navettes spatiales et après." Rendez-vous dans la Salle des Fêtes, à 18h30. Réservation souhaitée. Info: Isabelle Vincent - 02.423.13.57. Entrée : 2 euro (réservation souhaitée).**

Une organisation du collège des bourgmestre et échevins, à l'initiative de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix et de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy.

## PLOEF ! Plus On Est de Fous... en novembre

*Plus On Est de Fous... PLOEF ! est un espace culturel de rencontres où vous pouvez tailler une bavette entre amis ou avec des voisins, voir un film, écouter un concert, monter une activité, faire la démonstration de vos talents, apprendre à chanter ou cuisiner. PLOEF ! veut donner à chacun l'impression d'être chez soi dans la rue Bonaventure.*

### 6 novembre à 14h30 : Goûter aux contes « Quand la chaleur des mots rencontre la saveur des mets »

L'animatrice Béatrice Francq, de l'asbl Sources d'Harmonie, bercera petites et grandes oreilles au fil des contes et légendes d'ici et d'ailleurs... Délasser-vous et dégustez les épices, friandises, gourmandises et délices du monde. Il vous est demandé d'apporter votre goûter préféré pour le buffet gourmand.

Entrée gratuite.

### 11 novembre : Cinéventura « Brassed Off » de Mark Herman

Un film sur la décadence de l'industrie britannique des mines de charbon dans les années 80. Ces événements sont travaillés de manière satirique et romantique. Au centre de l'histoire, l'âme et l'engagement d'une fanfare locale de mineurs.

Entrée : 4 ou 5 €

### 12 novembre : soirée chanson française

Tous en piste, on revisite les classiques ! On va dépoussiérer les vinyles et faire tourner les platines avec des perles rares, des tubes ringards et des grands standards. Alors, on chante ?

Entrée : 4 ou 5 €



### 13 novembre : choix solidaire

PLOEF ! vous invite à une journée vers une vie participative locale

**11h30 : accueil**

**12h : repas partagé, façon « auberge Espagnole », où chacun apporte plat et boisson (avec préférence marquée pour le bio et/ou les plats végétariens)**

**13h30 : présentation de « Choix solidaire » suivie de l'intervention vécue de certains membres**

**15h30 : drink et partage constructif entre participants**

**Renseignements sur « Choix solidaire » : 0475.583.097 - bourgeoisyves@hotmail.com**

**19h : concert de musique classique indienne avec Ashok Pathak**

Le grand maître Pandit Ashok Pathak au surbahar (sitar basse), Pandit Udhav Shinde au pakhawaj (percussion) et Bert Cornelis (élève belge d'Ashok Pathak) au sitar. Quelques élèves de Bert Cornelis présenteront également des morceaux. Ce sera donc une soirée avec différentes générations de musiciens dans un même genre musical, celui de l'école Pathak.



La musique classique indienne est connue pour sa structure profondément méditative et ses improvisations extatiques.

Entrée pour le concert indien : 14 ou 17 €

### 18 novembre : démarrage d'un groupe de simplicité volontaire

Vivre simplement pour que d'autres puissent simplement vivre » disait Gandhi. Envie de partager un moment d'échange autour de la simplicité volontaire ? Poussez les portes de PLOEF ! et rejoignez-les en vue de créer un groupe de parole et d'échanges sur ce thème.

Entrée gratuite

### 27 novembre

**13h : pique-nique (gratuit)**

**16h : Soundpainting avec MATTERS (ex-Brussels Soundpainting Collective)**

Un concert participatif avec des musiciens (notamment Laurent Blondiau), des danseurs et vous !

Le soundpainting est le langage gestuel de composition instantanée



multidisciplinaire, créé par le compositeur Walter Thompson dans le milieu des années '70. Il permet à un chef d'orchestre-compositeur (le «soundpainter») de communiquer précisément, en direct, avec ses performeurs, qui proposent le matériel de la composition sur base des indications qui leurs ont été données.

Allez écouter et voir ce qui se passe mais aussi participer à cette expérience musicale d'improvisation de groupe où chacun est accueilli à son niveau.

Tous les artistes sont des professionnels de haut niveau qui vivent de leur art, n'oubliez pas de glisser un petit quelque chose dans leur chapeau.

### Passez également aux ateliers...

**Échecs** : le samedi de 15 à 17h  
(2 €)

**Photo** : le samedi à 10h30

**Coiffure** : sur réservation

**Ploef! Plus on est de fous...**

Rue Bonaventure 100

www.ploef.eu

ploefplus@gmail.com - 02.476.98.07

## En novembre au Rayon vert

### Musique avec Boogie Boy



Bête de scène majestueuse, Paul « Boogie Boy » Ambach est un diable virtuose du piano qui a décidé de vouer sa vie au culte du blues. Lors de son show « Back To Blues », il parcourt les plus grands standards des génies américains tels que John

Lee Hooker, Muddy Waters, Ray Charles et BB King. Plus qu'un hommage, c'est véritablement toutes les collaborations de son incroyable carrière qu'il partage avec dévotion et passion. Notez qu'un drink sera offert avant le concert (de 18h à 19h30) à l'occasion de la clôture de l'exposition « Artists against aggression ».

### Concert de Boogie Boy

Le 11 novembre à 20h

au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)

Entrée: 12 € / étudiant, chômeur et pensionné : 10 €

Renseignements : 02.420.21.26

- [www.lerayonvert.be](http://www.lerayonvert.be) - [lerayonvert@skynet.be](mailto:lerayonvert@skynet.be)

### Musique avec l'ensemble vocal La Nave

Le concert/spectacle de La Nave est articulé autour du conte inuit « La femme squelette », tiré du livre « Femmes qui courent avec les loups » de Clarissa Pinkola Estés.

Dans ce spectacle très rythmé, les chants traditionnels ont pour fonction d'accentuer, de ponctuer ou de suspendre la narration afin d'en prolonger l'émotion.

### La Nave en concert

Le 11 novembre à 20h

au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)

Entrée: 5 €

Renseignements : 02.420.21.26 – [www.lerayonvert.be](http://www.lerayonvert.be) - [lerayonvert@skynet.be](mailto:lerayonvert@skynet.be)

### Musique avec Gribz

Gribz est un sympathique trio déjanté, désarticulé autour de doux illuminés et emmené par Martin Gamet (contrebassiste de Camille, homme de l'ombre de Bénabar et Louis Chédid). Pop, funk, folk, le tout sur ambiance groovy. Un désordre pétri, qui fera swinger tout le monde.

### Concert de Gribz

Le 17 novembre à 20h

au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)

Entrée: 8 € / 6 € pour étudiant, chômeur et pensionné

### Musique avec de Clare Louise

Clare Louise est une artiste libre, voyageuse, rêveuse et intergénérationnelle. Née en Bretagne, partie en Irlande et finalement installée à Bruxelles, cette amoureuse de Joni Mitchell, Bob Dylan, Neil Young et autres tubes des années 60 et 70 proposera une prestation totalement acoustique, sa guitare comme seul parachute pour sa voix cristalline.

### Concert de Clare Louise

Le 19 novembre à 20h

au Rayon vert (rue Van Huynegem 32)

Entrée: 8 €, étudiants, chômeurs et seniors 6 €

Renseignements : 02.420.21.26

- [www.lerayonvert.be](http://www.lerayonvert.be) - [lerayonvert@skynet.be](mailto:lerayonvert@skynet.be)

## En novembre au Centre culturel de Jette

### Ciné-club Soukirai

### « True Grit » des frères Coen



Mattie Ross, quatorze ans, est déterminée à rendre justice à son père, tué de sang-froid par le lâche Tom Chaney. Elle engage Rooster Cogburn, un marshall alcoolique réputé pour avoir la gâchette facile et décide de l'accompagner (malgré ses réticences) à la poursuite de Chaney.

Le 9 novembre à 20h au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 3 €

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

### Théâtre jeune public « Le jouet musical » de Pierre Chemin



Les jouets xylophones, harmonica, tambours, saxophones, trompettes, guitares et pianos joueront des musiques folles sur des rythmes jazz, exotiques ou même folks, sous les yeux d'un musicien qui les a combinés. De retour chez eux, parents et enfants auront l'envie folle de fouiller leur malle à jouets pour y redécouvrir leurs instruments et créer leur propre orchestre. Pour les enfants de 3 à 6 ans.

Le 20 novembre à 15h

Dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 6 €

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

## Film et exposition



L'exposition « La violence dans tous ses états » vise à combattre les multiples formes de violence dans une démarche humaniste, une lutte collective qui s'étend au-delà des frontières.

Le documentaire « Un ruban contre les violences » porte notamment sur les différentes actions des Femmes Prévoyantes Socialistes en matière de lutte contre les violences faites aux femmes. Ce film tente de répondre aux questions : Qu'est la violence? Comment elle se manifeste? Existe-t-il un lien entre violence et santé publique ?

L'exposition se tiendra du 22 au 30 novembre 2011 de 14 à 18h (fermé le lundi)

Le film sera projeté le 24 novembre à 20h

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée libre

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

## Événement musical

### Les Chantres de Notre-Dame interprètent Orff et Waignein

Pour interpréter les œuvres exceptionnelles que sont « Carmina Burana » de Carl Orff et « Magnificat » d'André Waignein, la Chorale royale Les Chantres de Notre-Dame a travaillé avec différentes chorales: Cantarella, les Amis de Mozart, le chœur d'enfants Nino Coro, les Chœurs de la Plaine.



Tous seront réunis sous la direction de Stéphane Goemans, pour se faire plaisir grâce à la magie de chefs d'œuvre, dont on se prend facilement à douter qu'ils ont été écrits il y a si longtemps déjà...

« Carmina Burana », « Magnificat » et autres œuvres musicales

Par Les Chantres de Notre-Dame, sous la direction de Stéphane Goemans

samedi 19 novembre à 20h

en l'église Notre-Dame de Lourdes (avenue Charles Woeste)

Entrée: 18 € / 15 € en prévente

Renseignements et réservations : 0474.24.50.99

# AGENDA

## Le 7 janvier 2012 Spectacle pour enfants « Le piano voyageur » par Benjamin Eppe

Le spectacle musical « Le piano voyageur » par Benjamin Eppe, destiné à un public d'enfants âgé de 2 mois à 5 ans, est organisé à l'initiative de l'échevine de la Petite Enfance Claire Vandevivere et du Conseil consultatif de la Petite Enfance et de la Famille. Une invitation à l'écoute réciproque et au jeu sous la forme d'une alternance entre moments de « concert » et moments de découverte.

- ➔ « Le piano voyageur » par Benjamin Eppe  
Le 7 janvier 2012 à 9h30, 11h et 14h30  
Dans la salle communale des Fêtes  
(place Cardinal Mercier 10)  
Entrée gratuite mais réservation indispensable  
Infos : service communal de la Petite Enfance - 02.422.31.37



## Les 8 et 9 novembre 2011 Bourse de la Ligue des Familles Solidarité et bonnes affaires

Les 8 et 9 novembre, la Ligue des Familles de Jette organise une grande bourse aux jouets, aux livres d'enfants, au matériel de puériculture et aux vêtements de ski. Tout doit être propre et en état de fonctionnement (les jeux à piles seront vérifiés sur place), les jouets publicitaires ou les cassettes VHS ne sont pas acceptés, les jeux vidéo et de société doivent être accompagnés de leur mode d'emploi.  
Dépôt: le 8.11 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sans RV (40 pièces max pour les membres de la Ligue, 20 pour les non membres)

- ➔ Bourse de la Ligue des Familles  
Le 8.11 de 19h à 21h et le 9.11 de 9h30 à 17h  
dans la salle communale des Fêtes  
(place Cardinal Mercier 10)  
Infos : Michèle Doyen - 02.426.22.69.

## Le 10 novembre 2011 Pose de la première pierre de la crèche au Jardins de Jette

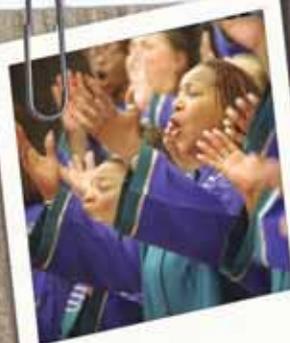
La commune de Jette a décidé de célébrer en beauté la pose de la première pierre de la crèche qui s'érigera bientôt dans les Jardins de Jette. Un drink sera donc offert à la brasserie « Jardins de Jette » le 10 novembre 2011 à partir de 11h.

- ➔ Pose de la première pierre  
de la crèche au Jardins de Jette  
Le 10 novembre 2011  
15A place du Bourgmestre J.-L. Thys  
Infos : service communal de la Petite Enfance et de la Famille  
02.422.31.36 et 02.422.31.35.

## Le 17 novembre 2011 Conférence «L'indépendance des juges aujourd'hui»

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets divers, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles à tous.  
Le 17 novembre à 14h30, Jules Messines, juriste (ULB) : «L'indépendance des juges aujourd'hui», dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).

- ➔ «L'indépendance des juges aujourd'hui»  
Jules Messines, juriste (ULB)  
Le 17 novembre à 14h30  
Dans la salle communale des Fêtes  
(place Cardinal Mercier 10)  
Entrée : 5 EUR  
Infos : 02.423.13.53



## Le 9 décembre 2011 Concert de gospel

Le concert tout public de gospel, dans l'église Saint-Pierre, est devenu une coutume de fin d'année à Jette. La voix, instrument ultime, a cette faculté de vous toucher directement au cœur, et cet effet est démultiplié lorsque vous vous laissez transporter par les chants provenant d'une chorale.

- ➔ Concert de gospel  
Le 9 décembre à 20h  
dans l'église Saint-Pierre (place Cardinal Mercier)  
Ouverture des portes à 19h30  
Prix : 10 EUR (places assises)  
Plus d'infos: page 14

## Drink de clôture Exposition «Artists against aggression»

Une vingtaine d'artistes « street art » ont mobilisé leur talent en créant des œuvres originales sur le thème du refus de la violence contre les lesbiennes, gays, bisexuel-le-s et transgenres en Région bruxelloise. Pour clôturer cette première campagne de prévention, la commune de Jette organise un drink au Rayon vert, suivi, pour ceux qui veulent, du concert payant de Boogie boy.

- ➔ Drink de clôture  
exposition «Artists against aggression»  
Le 11 novembre de 18h à 19h30  
Au Rayon vert (rue Van Huyneghem 32)  
Infos : 02.420.21.26

